



Page 6

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Pas de perturbations cet été

BENBOUZID À PROPOS DE LA FUITE DE SUJETS DU BAC :

«Impossible !»

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1310 Vendredi 1^{er} - Samedi 2 juillet 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

17E SOMMET ORDINAIRE DE L'UNION AFRICAINE

Plaidoyer de Bouteflika pour la jeunesse africaine

Lire en page 5

AFFAIRE

DSK

Lire en page 24

Le rebondissement



Le juge de l'Etat de New York s'est prononcé pour un assouplissement du contrôle judiciaire en levant l'assignation à résidence surveillée et levant également la caution de six millions de dollars qui avait été déposée dès sa sortie de la prison de Rikers Island sans pour autant abandonner les charges qui pèsent contre lui.

BELAÏZ LÂCHE DU LEST

Les avocats invités au dialogue



La pression exercée par les avocats d'Alger, qui exigent le retrait du projet de loi régissant leur profession, est en train de porter ses fruits. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux donne ainsi l'impression de vouloir lâcher du lest. Moins de vingt-quatre heures après le succès de la marche des avocats du barreau d'Alger, organisée le mercredi dernier, Tayeb Belaïz sort de son mutisme et lance un appel au dialogue en vue de discuter des appréhensions exprimées par les robes noires sur le contenu du projet de loi en question.

Lire en page 3

SA DEMANDE SERA ÉTUDIÉE CETTE SEMAINE
Vers la libération de Mohamedi Gharbi

Lire en page 3

APRÈS L'ADOPTION DE LEUR STATUT PARTICULIER



Les résidents espèrent d'autres victoires

Page 4

21E ANNIVERSAIRE DU PT



Hanoune : «Il faut réquisitionner les logements inoccupés»

Page 5

APRÈS QUELQUES JOURS D'ACCALMIE



Encore une grève des cheminots

Page 4

Midi Libre lance une rubrique hebdomadaire «tribune libre» envoyez votre courrier à "mailto:redaction@lemidi-dz.com" redaction@lemidi-dz.com où "mailto:direction@lemidi-dz.com" direction@lemidi-dz.com

Repères

86

personnes ont trouvé la mort et 1.180 autres ont été blessées dans 570 accidents de la route enregistrés durant la période allant du 22 au 28 juin à travers le territoire national, a révélé jeudi un bilan de la Gendarmerie nationale.

76%

des bénéficiaires de projets financés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) de Aïn Témouchent ont entamé le remboursement de leurs crédits, affirme le directeur de cette antenne.

65%

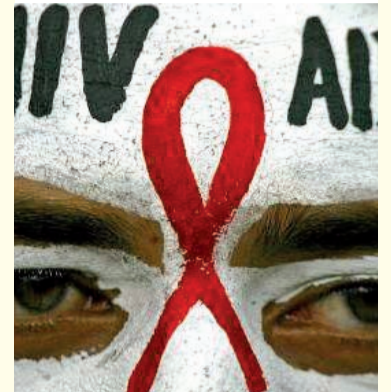
des Palestiniens sont favorables à la démarche de leurs dirigeants pour obtenir la reconnaissance de la Palestine à l'Onu en septembre et une large majorité (61%) s'oppose à une reprise des négociations israélo-palestiniennes, a révélé mardi un sondage.

Regard sur les recrutements dans le Sud

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh a indiqué, jeudi dernier, que l'Inspection du travail effectuera des visites sur le terrain pour s'enquérir des mesures de placement des demandeurs d'emploi dans le sud du pays. En marge d'une séance plénière du Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que le secteur a accueilli un groupe de jeunes des régions du Sud qui ont posé des questions sur l'emploi. Louh a fait savoir que l'Inspection du travail a été chargée d'effectuer des visites sur le terrain au niveau de certaines entreprises au sud du pays, en vue de s'enquérir des mesures en vigueur en matière de placement des demandeurs d'emploi. Le membre du gouvernement a indiqué que le recrutement dans certaines de ces entreprises "n'est pas conforme aux mesures prévues par la loi" et se fait "sans recourir à l'Agence nationale de l'emploi". et c'est, particulièrement cette «injustice» à laquelle il compte remédier.



Seuls 2,9% des jeunes Algériens connaissent le sida



Une étude réalisée auprès de 1.757 jeunes étudiants de deux établissements d'Alger 2 a relevé que les connaissances sur les VIH/sida ne sont pas de bon niveau. Ainsi, rien que 2,9% de l'ensemble des universitaires, filles et garçons, maîtrisent les connaissances et rejettent les fausses idées relatives à la transmission du virus. De ce fait, une campagne itinérante d'information et de sensibilisation sur les IST/VIH/ sida sera organisée, du 5 au 15 du mois en cours, au niveau de différents sites et plages de la capitale, par l'Association Aids Algérie.

Quand le HCI dénonce l'anarchie



Le Haut conseil islamique (HCI) a regretté, jeudi dernier, à l'issue de sa 49e session ordinaire, la prolifération de l'anarchie dans le domaine des prêches religieux et de la fatwa. "Le Haut Conseil Islamique constate avec regret une prolifération de l'anarchie dans le domaine des prêches religieux et de la fatwa (avis religieux), dans la mesure où n'importe qui s'érige en spécialiste des questions religieuses, donnant son avis sur des choses qu'il ne maîtrise pas et dont il n'a pas connaissance", déplore cette instance. De ce fait, le Conseil affirme "que seuls ceux qui sont versés dans les sciences de la religion et qui connaissent des desseins de la chari'a peuvent assumer cette noble mission", et que "ceux qui sont chargés des prêches et de l'orientation religieuse sont tenus de le faire de la meilleure manière qui soit, sans extrémisme ni négligence". Le HCI souligne par ailleurs que ses membres "ont accueilli favorablement les dernières consultations politiques et ont exprimé leur souhait que ces réformes atteignent leur but fixé et permettent au pays de faire de grands pas vers le progrès et la prospérité et de préserver son unité et son intégrité".

Le bébé JSK

Il ne s'agit pas de l'équipe des nourrissons kabyles, mais du plus jeune joueur de tous les temps ! Selon un quotidien national, le désormais milieu offensif du club kabyle (JSK), Mohamed Maïyouf n'a que... 2 mois. Ainsi, sur sa fiche technique, l'ex-joueur du WA Boufarik est né le 19 avril 2011, indique-t-on, vraisemblablement par erreur !

Les producteurs et distributeurs de l'audiovisuel ont leur syndicat

Des professionnels du secteur de l'audiovisuel ont annoncé mercredi dernier à Alger la création du Syndicat algérien des producteurs et distributeurs de l'audiovisuel et du cinéma pour défendre les intérêts moraux et matériels des différentes composantes de ce secteur. Dix-huit producteurs et distributeurs ont adhéré à l'idée de création de ce syndicat autonome dans la perspective d'engager des actions de sensibilisation auprès des pouvoirs publics sur les spécificités du secteur, a expliqué la porte-parole du syndicat, Samira Hadjdjilani, lors d'un point de presse, en présence de plusieurs figures du domaine de la production, dont Baya El Hachemi. Cette formation syndicale, née dans une période où l'Algérie connaît une dynamique de changement, ambitionne à participer au processus de réformes initiées par les pouvoirs publics et à instaurer un dialogue avec les partenaires concernés pour aboutir à des solutions aux problèmes auxquels fait face le secteur de l'audiovisuel en Algérie, a-t-elle ajouté.

Djezzy lance Flexy Beach 2011

A l'instar des années précédentes, Djezzy, pionnier de ce concept, lance l'opération Flexy Beach 2011 sur les plages algériennes (Centre, Est et Ouest) permettant ainsi aux estivants de recharger leurs comptes les pieds dans l'eau. Ce concept, dont Djezzy est le pionnier, se décline avec des chapiteaux rouges portant le logo Djezzy avec des "Flexy boys" sillonnant de long en large les plages, a connu un succès sans précédent les saisons passées. Les estivants pourront bénéficier d'un crédit allant de 100 à 2.999 DA. Au terme de cette opération, ils pourront, également, vérifier leur crédit, grâce à un SMS envoyé par le service de Djezzy ou encore au code *710# avec appui sur la touche d'appel. Bonne nouvelle pour les clients propriétaires des lignes Classique et Millenium : ils peuvent aussi régler leurs factures sans se déplacer vers les boutiques et supporter les longues files d'attente. En plus de recevoir leurs crédits en profitant du soleil et de la mer, nos clients recevront des cadeaux selon leurs paliers de rechargement. Comme d'habitude, on part toujours avec quelque chose des boutiques Djezzy. Comme c'est l'été, saison de toutes les festivités, un DJ mettra de l'ambiance dans deux sites : le port de Sidi Fredj et Brise De Mer à Béjaïa. Très belle surprise inédite : Djezzy sponsorise à Oran un parc d'attraction au niveau des Andalouses à proximité de Beach House. Ainsi, grâce à Djezzy, ce parc devient accessible aux plus petites bourses.

Dixit



Youcef Yousfi :

«Le ministère a décidé de ne pas octroyer de titre ou d'autorisation d'exploitation des carrières situées dans les régions humides protégées et tout au long du littoral ainsi que les régions classées zones humides. Le creusement et l'exploitation de carrières et de sablières sont soumis à des conditions et des normes qui tiennent compte de l'impact de l'infrastructure sur l'environnement et de son éloignement des agglomérations. S'il s'avère que la société qui l'exploite a commis une infraction et n'a pas respecté les règles de sécurité minière, elle se verra retirer son titre d'exploitation et la sablière sera fermée.»

IL INVITE LES AVOCATS D'ALGER AU DIALOGUE

Belaïz lâche du lest

La pression exercée par les avocats d'Alger, qui exigent le retrait du projet de loi régissant leur profession, est en train de porter ses fruits. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux donne ainsi l'impression de vouloir lâcher du lest. Moins de vingt-quatre heures après le succès de la marche des avocats du barreau d'Alger, organisée le mercredi dernier, Tayeb Belaïz sort de son mutisme et lance un appel au dialogue en vue de discuter des appréhensions exprimées par les robes noires sur le contenu du projet de loi en question.

PAR KAMAL HAMED

« **J**e suis un homme de dialogue » a en effet indiqué le ministre, jeudi dernier, en marge d'une séance plénière du Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, en précisant qu'il est prêt pour le dialogue pour dissiper les craintes des avocats qui portent notamment sur certains articles du projet de loi en question. Les avocats d'Alger ont sans doute réalisé un grand coup en réussissant leur marche. Car auparavant, notamment après la journée d'arrêt de travail, observée le mercredi 22 juin, le ministre de la Justice, Tayeb Belaïz n'a pas daigné sortir de sa réserve. Le rapport de force semble ainsi avoir basculé en faveur des avocats et tout indique que l'ouverture de cette brèche est le prélude à une «révision en profondeur» des articles à l'origine de cette montée au créneau du barreau d'Alger et ce même si Tayeb Belaïz n'a pas manqué de rappeler que le barreau d'Alger est le seul parmi les 15 barreaux au niveau national à avoir contesté le projet de statut. Il est vrai que les autres barreaux sont restés en retrait par rapport à ce «bras de fer» engagé par le barreau d'Alger. Mieux, le bâtonnier du barreau d'Alger, Me Abdelmadjid Selini, a tiré à boulets rouges sur le bâtonnier national, Me Mustapha Lanouar, à qui il a reproché d'avoir fait preuve de mollesse et surtout d'avoir refusé de convoquer l'assemblée générale. Me Lanouar s'est bien sûr défendu en soutenant que la majorité des bâtonniers a refusé la convocation de l'assemblée générale. Mais rien n'indique que le ministère va procéder au retrait du projet de loi qui se trouve, pour rappel, déjà au niveau de l'APN où il est d'ores et déjà «examiné» par la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés. «Le Parlement, qui est souverain,

est la meilleure tribune du dialogue serein qui traduit la volonté populaire» a affirmé Tayeb Belaïz. Belaïz comme pour dire que c'est au niveau de la chambre basse que «les tractations» doivent avoir lieu. Les avocats, qui ont déjà été reçus par cette commission de l'APN, ont ainsi pu défendre leurs points de vue et ont même formulé plus de vingt propositions qui portent essentiellement sur la nécessité de réviser certains articles, fortement contestés par les robes noires. L'examen de ce projet de loi, pour rappel, a été reporté à la prochaine session d'automne, soit au mois de septembre. Les avocats reportent donc tous leurs espoirs sur la compréhension des députés du peuple pour «expurger» le projet des articles qui menacent, selon leurs dires, «menace la liberté et le droit de la défense».

D'ailleurs le président de cette commission de l'APN Hocine Khaldoun, a tenu à rassurer les avocats lorsqu'il a indiqué, il y a quelques jours, que «la commission prendra en considération l'avis des bâtonniers». Dans sa déclaration à la presse, Tayeb Belaïz n'a pas raté l'occasion pour rappeler que le projet a fait l'objet de moult tractations depuis dix ans et a été élaboré par une commission au sein de laquelle ont siégé les avocats ainsi que les magistrats.

Des propos à travers lesquels le ministre veut dire que les avocats ont été associés à l'élaboration de ce projet de loi, ce que contestent les robes noires de la capitale qui semblent décidées à batailler pour imposer leurs revendications.

«La défense exige le retrait du projet» ont surtout scandé les quelques centaines d'avocats qui ont participé à la marche de mercredi. C'est dire combien ils sont déterminés et tout porte à croire, qu'ils ne feront aucune concession jusqu'à la satisfaction de leurs revendications.

K. H.

Vers la libération de Mohamed Gharbi

Tout porte à croire que le moudjahid Mohamed Gharbi, sera libéré la semaine prochaine. C'est en tout cas ce qu'a laissé entendre le ministre de la Justice garde des Sceaux, Tayeb Belaïz. Ce dernier a en effet indiqué jeudi dernier en marge d'une séance plénière du Sénat consacrée aux questions orales, que la demande de libération conditionnelle formulée par le moudjahid Mohamed Gharbi, condamné à vie pour avoir tué un terroriste repentir sera tranchée la semaine prochaine. «La commission d'application des peines du ministère de la Justice statuera, la semaine prochaine, sur la demande de libération conditionnelle du détenu Mohamed Gharbi qui lui a été soumise», a précisé le ministre. Selon Tayeb Belaïz cette commission est composée d'un

juge de la Cour suprême, d'un directeur central, du directeur de l'établissement pénitentiaire où est emprisonné le détenu et d'un groupe de magistrats.

Rappelons que Mohamed Gharbi a été condamné à mort en 2009 pour avoir tué, en février 2001, un terroriste repentir. Mais cette peine a été commuée, en 2010, à 20 ans de réclusion criminelle en vertu d'une grâce présidentielle. Les amis du moudjahid ont multiplié les initiatives pour le faire libérer. Dans ce cadre le collectif "Libérez Mohamed Gharbi" avait organisé mercredi dernier un sit-in devant le siège du ministère de la Justice pour demander l'accélération de la procédure de libération de cet ancien moudjahid

K. H.

3.287 plaintes de citoyens parvenues au ministère de la Justice

Des milliers de citoyens ont adressé des plaintes aux services du ministère de la Justice. En effet selon le ministre de la Justice, qui s'exprimait en marge d'une séance plénière au Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, 3.287 plaintes ont été adressées par les citoyens au ministère de la justice en 2008 et en 2009. La quasi-totalité de ces requêtes ne sont pas fondées puisque les services du ministère de la Justice ont, après examen, conclu que 47 seulement étaient fondées et ont donné lieu à des pour-

suites judiciaires. Belaïz a précisé que 1.811 plaintes, dont 24 seulement fondées, ont été enregistrées en 2008 alors que 1.467 plaintes ont été enregistrées en 2009 dont 23 seulement étaient fondées. Le ministre a par ailleurs indiqué que les différents services du ministère reçoivent les citoyens et enregistrent leurs doléances. Chiffres à l'appui il dira que 1.164 citoyens ont été reçus en 2005, 1312 en 2006, 1.321 en 2007, 1.432 en 2008 et 1.047 en 2009.

K. H.



Tayeb Belaïz, ministre de la Justice.

CIBERCRIMINALITÉ

"88 victimes dédommagées en 2009 et 2010"

Quatre-vingt-huit (88) victimes de cybercriminalité ont été dédommagées en 2009 et en 2010, a affirmé jeudi à Alger le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaïz. Le ministre qui répondait à une question d'un membre du Conseil de la Nation, lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, a indiqué qu'il n'était pas possible d'évaluer la mise en œuvre de la loi relative à la prévention et la lutte contre la cybercriminalité, promulguée en août 2009, car étant récemment appliquée, relevant que 65 victimes de cybercriminalité ont été dédommagées en 2010. M. Belaïz a, toutefois, expliqué que la loi relative à la lutte contre la cybercriminalité, qui semble complète, pourrait devenir incomplète en l'espace de

quelques mois et nécessiterait des amendements. Tout en soulignant que la lutte contre la cybercriminalité repose sur des moyens technologiques de pointe, le ministre a précisé que le droit algérien s'appuyait d'abord sur les mesures préventives puis sur les instruments d'enquête et d'investigation qui diffèrent des moyens utilisés dans les autres crimes. Il s'est agi d'abord de former des juges spécialisés dans la cybercriminalité depuis 2005, indique M. Belaïz, rappelant que 366 juges ont été formés en France et aux Etats-Unis. Le représentant du gouvernement a, par ailleurs, relevé la formation d'une police judiciaire spécialisée dans la cybercriminalité car étant complètement différente des autres crimes.

R. N.

Sous la Plume

Dialogue de sourds

PAR SORAYA HAKIM

Le statut qui régleme la profession d'avocat n'est pas du tout du goût de ces derniers et ils l'ont fait savoir à deux reprises. La première en débrayant mercredi 2 juin la seconde en organisant une marche mercredi passé malgré l'interdiction qui pesait.

Ils ont pu se regrouper devant la Chambre basse nonobstant quelques heurts avec le cordon de sécurité et crié leur colère contre un projet de loi qui veut mettre sous tutelle complète et totale leur profession.

Le ministre de la Justice et garde des Sceaux, en réaction à la protesta du barreau d'Alger, se dit ouvert au dialogue sur les sujets de la discorde en lançant pernicieusement une petite flèche à l'endroit du barreau d'Alger qui serait, sur les 15 barreaux au niveau national, le seul à faire cavalier seul dans la remise en question du projet de loi. Soutend-il par là que les barreaux, au niveau national, n'auraient pas accordé leurs violons ? Mais chacun a le droit d'exprimer son opinion dans un esprit démocratique, dira Tayeb Belaïz Ceci étant, le ministre dit vouloir privilégier la concertation de manière pacifique. Une façon de dire à ces mes-

sieurs les avocats de ne plus descendre dans la rue. Du reste la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), souveraine dans ses décisions, à laquelle avait été soumis le projet le

8 juin, avait reçu le lendemain 15 bâtonniers sans pour autant accéder à la demande de ces derniers. Et le ministre de s'en défendre.

Le projet a été le fruit de dix ans de travail auquel ont été associés des avocats, des bâtonniers, des magistrats - le tout présidé par un président de chambre - qui ont

planché dessus quatre ans durant. Faut croire, quand on retient la désapprobation des robes noires pour ce projet de loi, que la montagne finalement a accouché d'une souris. La session de printemps s'achève bientôt avec le report de l'examen de ce projet. Gageons qu'à la session d'automne des amendements y seront apportés. En attendant le barreau d'Alger compte saisir le président de la République.

Désavouera-t-il le Parlement ? La question est à...

S. H.

BENBOUZID À PROPOS DES PRÉTENDUES FUITES DES SUJETS DU BAC :

“IMPOSSIBLE !”

«Il n'y a pas eu de fuite de sujets de baccalauréat. En plus cela est impossible en Algérie», a, encore une fois, affirmé Boubekeur Benbouzid, jeudi dernier, lors d'une conférence nationale des directeurs de l'éducation nationale organisée au siège du ministère.

PAR CHAFIKA KAHLAL

Incisif, le ministre a expliqué que les rédacteurs des sujets étaient mis en quarantaine et ne pouvaient aucunement avoir le moindre contact avec l'extérieur, précisant l'existence même de brouilleurs des réseaux téléphoniques. «Je vous assure que les communications téléphoniques des rédacteurs de sujets, s'ils ont pu téléphoner, sont enregistrées et si leurs communications ont porté sur les sujets d'examen, ils seront directement poursuivis en justice», a affirmé Benbouzid.

Selon lui, le ministère a même prévu par souci de précaution, le remplacement d'un sujet d'une matière donnée dans le cas où une feuille de l'examen prévu serait égarée. «Celui qui prétend avoir la preuve de fuite de sujets, il n'a qu'à la publier sur Internet ou dans les journaux. Cela m'aiderait beaucoup à pouvoir ouvrir une enquête et à mettre un terme à cette situation», a-t-il dit. «Je ne me permettrai jamais de garder le silence lorsque



Boubekeur Benbouzid.

que j'ai des preuves de l'existence d'une quelconque fuite», a insisté M. Benbouzid. Sur un autre plan, le ministre a présenté des détails sur la nouvelle mesure d'allègement du programme et des tranches d'horaire du primaire. Il a précisé que les élèves auront dorénavant 24 heures de cours par semaine, soit de 8h à 11h15 et de 13h à 14h 30, tout en notant que le ministère de l'Éducation a

prévu des mesures pour les parents qui travaillent, cela en gardant leurs enfants au-delà de 14h30.

«Le but essentiel de notre démarche consiste à organiser, de façon non obligatoire, des activités sportives et culturelles de 14h30 à 16h», a-t-il expliqué. Les parents peuvent ainsi autoriser, par écrit, leurs enfants à rester pour faire des activités, révi-

ser leurs cours, préparer ceux du lendemain, mais aussi faire de la lecture qui sera obligatoire à partir de l'année prochaine, dans le programme. Concernant les résultats du BEM, qualifiés d'excellents, Benbouzid a exprimé sa grande satisfaction affirmant que les résultats de cette année sont les meilleurs depuis l'Indépendance.

C. K.

ADOPTION DU STATUT PARTICULIER DES RÉSIDENTS

Les grévistes espèrent d'autres victoires

Après de nombreux mois de lutte, les médecins résidents ont enfin obtenu satisfaction pour une de leurs principales revendications, à savoir le statut particulier. En effet et selon les déclarations de Djamel Ould Abbès, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le nouveau statut particulier des médecins résidents a été officiellement adopté par le gouvernement. Le ministre, qui intervenait jeudi dernier à la clôture de la première conférence nationale sur le développement des services hospitalo-universitaires, a précisé que le nouveau statut concerne également les auxiliaires médicaux (anesthésistes et réanimateurs). «Il s'agit-là de la satisfaction d'une des principales revendications de ce corps médical», a-t-il indiqué, expliquant que cela répond aux engagements déjà pris par son département ministériel envers les médecins résidents. Cela constitue également l'aboutissement d'un travail de longue haleine entre les ministères de la Santé, de l'Enseignement supérieur et des Finances. «Nous sommes entrés dans une nouvelle phase de bonne

gouvernance» ajoute Ould Abbès, estimant que cela «témoigne aussi du respect que nous avons envers le corps médical». De leur côté, les médecins résidents représentés par le Collectif autonome des médecins résidents Algériens (Camra), ont qualifié cet acquis de «louable», nous a affirmé le docteur Sahnoune, l'un des délégués des médecins résidents, porte-parole du Camra, joint hier par téléphone.

Cependant, les médecins résidents en grève illimitée depuis près de cent jours maintenant, affirment leur attachement à toutes les autres revendications, dont la principale reste l'abrogation du service civil ou son remplacement. «Nous abordons cette première victoire avec réserve en attendant d'aboutir à d'autres à l'instar de notre principale revendication, celle que nous devons à nos patients et à nos concitoyens pour une grande réforme de notre système de santé et une couverture sanitaire durable et efficace», a ajouté notre interlocuteur. «Nous demandons aujourd'hui aux autorités concernées qui ont été claires concernant l'impossibilité d'abroger le service civil, d'ouvrir une dis-

cussion nationale pour négocier une politique plus efficace qui pourrait remplacer le service civil qui a prouvé son échec», affirme le porte-parole du Camra. Toujours selon le représentant des résidents, les revendications pédagogiques n'ont pas été encore satisfaites. «Le P-V pédagogique n'a toujours pas été signé par le président de la conférence nationale des doyens». D'autre part les résidents attendent toujours «la garantie qu'aucune sanction judiciaire, administrative ou pédagogique à l'encontre des résidents ne sera prise contre eux». Ils réitérent leur «droit à la dispense du service national au même titre que les autres citoyens algériens». Par ailleurs, le Collectif autonome des médecins résidents algériens réclame une position officielle de la part du ministère du Travail concernant son droit à la représentation syndicale. «Nous avons déposé un dossier pour la création d'un syndicat autonome, qui est un droit constitutionnel, mais nous attendons toujours la réponse du ministère du Travail», nous dira en conclusion de docteur Sahnoune.

C. K.

LOUH À PROPOS DES TRAITEMENTS CONTRE LE CANCER

Seul l'Etat...

PAR AHMED BOUARABA

Le traitement contre le cancer reste du ressort des établissements sanitaires publics, a annoncé jeudi dernier à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louh. Répondant à la question d'un membre du Conseil de la Nation, lors d'une séance plénière sur une éventuelle conclusion d'une convention pilote entre la Sécurité sociale et les établissements sanitaires privés pour le traitement du cancer ; M. Louh a indiqué que la prise en charge de cette maladie «est du ressort de l'Etat et son traitement relève des établissements sanitaires publics».

Le ministre a, dans ce sens, précisé que le rôle des établissements sanitaires privés

dans le cadre d'un programme national de lutte contre le cancer est «complémentaire» du système de traitement public. Soulignant que le traitement du cancer requiert des moyens importants et l'implication de plusieurs spécialités selon le type de la maladie, Tayeb Louh a rappelé le plan national de lutte contre le cancer élaboré par le ministère de la Santé, citant, à titre d'exemple, les centres de santé chargés de la lutte contre le cancer implantés à travers le territoire national. Il a, en outre, évoqué les projets initiés par le ministère de la Santé pour la prise en charge des malades atteints de cancer, dont le projet de réalisation de centres de lutte contre cette maladie dans les wilayas de Sétif, Annaba et Batna, affirmant que le taux d'état d'avancement des travaux dépassait

60%. Le ministre, cité par l'Agence de presse algérienne, a rappelé la création en 2011 d'un fonds spécial pour la lutte contre le cancer en vertu de la loi de finances.

Il a, en outre, indiqué que le fonds est financé par l'Etat et vise à renforcer la prise en charge de la maladie, notamment pour ce qui est du diagnostic précoce et du traitement de la maladie. Le rôle de la Sécurité sociale consiste à contribuer au «financement» des hôpitaux publics et au développement des «actions préventives» à travers les centres régionaux d'imagerie médicale en matière de diagnostic précoce du cancer du sein. Selon le ministre, près de 14.000 femmes, âgées de 40 ans et plus, ont depuis le mois de janvier de l'année écoulée, bénéficié de ce diagnostic précoce au niveau de ces centres. A. B.

APRÈS QUELQUES JOURS D'ACCALMIE

Les cheminots renouent avec la protesta

Quelques semaines seulement après leur dernier débrayage, les cheminots renouent avec la grève. Leurs revendications socioprofessionnelles, notamment une augmentation de salaire, sont toujours à l'ordre du jour. Elles remontent d'ailleurs à plusieurs années et ont été à l'origine des protestations successives de ces derniers mois. Il faut noter que le personnel de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) a pourtant bénéficié, en 2009, d'une augmentation de salaire dépassant les 50%. Cependant ce serait l'application qui ferait, selon les fonctionnaires et des membres du Syndicat des cheminots, défaut. «Nous avons été augmenté plusieurs fois, mais seulement sur papier», nous dira un syndicaliste, joint hier par téléphone. Il faut noter que les fonctionnaires, notamment les conducteurs, qui déplorent les «conditions médiocres» dans lesquelles ils exercent, «attendent un pas sérieux et une négociation effective avec le premier responsable de l'entreprise pour mettre fin à ce débrayage». En attendant, ce sont les usagers des trains qui font les frais de ce bras de fer opposant la corporation des cheminots à leur employeur. A chaque annonce de grève, des milliers de travailleurs et d'étudiants se retrouvent bloqués dans les stations ferroviaires notamment dans la capitale où la grève est généralement largement suivie.

C. K.

17^E SOMMET ORDINAIRE DE L'UA

Plaidoyer de Bouteflika pour la jeunesse africaine

La jeunesse africaine a été le thème central de l'intervention du chef de l'Etat à l'ouverture des travaux, jeudi dernier, du 17^e sommet ordinaire de l'Union africaine (UA) réuni à Malabo en Guinée équatoriale. Ayant pour thème central, «Accélérer l'autonomisation des jeunes pour le développement durable», le sommet a permis au président de la République de souligner la nécessité de la participation de la jeunesse panafricaine au développement durable du continent.

PAR SADEK BELHOCINE

Dans ce cadre, il a plaidé pour le renforcement des capacités de la jeunesse africaine et l'aider à canaliser son énergie vers la stimulation de la croissance économique. «Il est plus que jamais nécessaire de mettre un accent particulier sur le renforcement des capacités de la jeunesse et de l'aider à canaliser son énergie et son enthousiasme vers la croissance économique et la réalisation du développement durable», a-t-il souligné, préconisant de placer, «de manière encore plus résolue, la jeunesse au centre des stratégies de développement mises au point à tous les niveaux et dans tous les domaines». Selon lui, «les avancées démocratiques et l'amélioration constante des indicateurs socio-économiques enregistrés par l'Afrique depuis une décennie avaient incontestablement bénéficié de la contribution active des jeunes». Plaidant pour que cette dynamique soit accompagnée de «l'intensification» des efforts de l'Afrique pour, a-t-il expliqué, aménager un environnement plus favorable à une pleine insertion de la jeunesse dans la vie politique, économique et sociale dans les pays africains, il considère qu'un renforcement du partenariat entre les gouvernements et les associations de jeunes s'impose, en vue d'une participation directe de ces dernières à la vie politique et à la gouvernance des affaires publiques». Pour Abdelaziz Bouteflika, il est nécessaire de faire des jeunes «une partie prenante dans le traitement économique et social du chômage des jeunes», d'autant plus, a-t-il expliqué, que les

Abdelaziz Bouteflika au 17^e Sommet de l'UA.

jeunes sans emploi représentent 70% des chômeurs en Afrique et vivent «des frustrations et des malaises». Il a estimé à ce propos que «l'absence d'occupation professionnelle pour cette catégorie de la population est en effet source de sentiment de marginalisation et d'exclusion», et c'est pourquoi, explique-t-il «il nous incombe de veiller à l'accompagnement de cette couche sensible de la société, d'accorder notre attention à l'adéquation formation-emploi pour optimiser l'employabilité des jeunes, et de déployer des stratégies de développement pre-

nant en compte l'objectif d'accroître sensiblement l'offre d'emploi». De ces stratégies de développement, le chef de l'Etat insiste sur le fait qu'il revient aux pays africains de «tout mettre en œuvre pour permettre aux jeunes d'être acteurs essentiels du développement durable du continent». Il soutient que les travaux de ce 17^e sommet «donneront une forte impulsion à la mise en œuvre du Plan d'action de la Décennie de la Jeunesse africaine (2009-2018), estimant qu'ils contribueront à en enrichir le contenu et à en élargir la portée». Il rappelle dans ce contexte l'adoption par le sommet de l'OUA d'Alger en 1999 d'une résolution relative à l'élaboration d'une Charte panafricaine de la jeunesse pour notamment, a-t-il dit,

engager les Etats membres, dans une démarche participative, à adopter et mettre en œuvre des stratégies nationales globales de promotion des droits des plus jeunes.

Enfin, Abdelaziz Bouteflika exprime, la reconnaissance de l'Algérie à l'Afrique d'avoir choisi la date du 1^{er} Novembre, celle du déclenchement de la Révolution algérienne contre la colonisation française, comme le rendez-vous annuel de la célébration de la Journée de la jeunesse africaine. S. B.

MÉCANISME D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS (MAEP) L'Algérie remettra son deuxième rapport d'étape en janvier 2012

L'Union Africaine (UA), à travers son Mécanisme d'évaluation par les pairs (MAEP), sera destinataire du deuxième rapport de l'Algérie en janvier 2012. C'est qu'a indiqué hier, à Malabo, le ministre délégué aux Affaires africaines et maghrébines, Abdelkader Messahel. Dans une déclaration à la presse, en marge des travaux du 17^{ème} Sommet de UA, Abdelkader Messahel, après avoir rappelé que l'Algérie avait remis son rapport sur la gouvernance, en 2008 et un rapport d'étape, en 2009, relatif à la mise en œuvre des engagements pris dans le rapport d'évaluation remis à l'UA, précise que «l'Algérie va préparer, dans les six mois à venir, le deuxième rapport d'étape qui sera soumis à la Conférence de l'UA, en janvier 2012»

S. B.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LE CRIME ORGANISÉ AU SAHEL

Conférence internationale à Alger les 7 et 8 septembre

Les pays du Sahel ne seront pas seuls à lutter contre le terrorisme et le crime organisé dans la région. Une conférence internationale pour lutter contre ces fléaux se tiendra à Alger les 7 et 8 septembre prochain. Trois grands thèmes seront au centre des débats lors de cette conférence, dont notamment la lutte antiterroriste, la lutte contre le crime organisé et les voies et moyens permettant d'accompagner les pays du Sahel dans leurs stratégies de développement.

L'annonce a été faite par Abdelkader Messahel, le ministre délégué chargé des Affaires africaines et maghrébines, dans une déclaration à la presse, à la veille de la tenue du

17^e Sommet ordinaire de l'Union africaine. Dans cette déclaration, il affirme que la date de la tenue de la Conférence internationale de lutte contre le terrorisme et le crime organisé a été arrêtée, lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères des pays concernés (Algérie, Mali, Niger et Mauritanie), tenue mardi en marge des travaux du 19^e Sommet du conseil exécutif de l'UA. Il a été décidé d'arrêter les grandes lignes de ce qui sera au menu de la conférence et les participants extra-Afrique. Outre les Etats du Sahel, les membres permanents du Conseil de sécurité de l'Onu participeront à cette conférence, aux côtés des Etats riverains dont, entre autres, la France, l'Italie,

l'Espagne et la Hollande. De même, l'Union européenne et d'autres puissances internationales seront conviées à ce rendez-vous d'Alger, a encore indiqué Abdelkader Messahel qui a précisé que des centres internationaux spécialisés participeront à cette conférence, à l'image du Centre international du lutte contre le terrorisme et le Centre de Genève de lutte contre le trafic de drogue.

Seront également conviés à cette rencontre, les bailleurs de fonds traditionnels dans la région seront présents à cette rencontre, dont la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque islamique africaine. S. B.

21^E ANNIVERSAIRE DU PARTI DES TRAVAILLEURS

Hanoune plaide pour la réquisition des logements inoccupés

PAR LARBI GRAÏNE

Le parti des Travailleurs (PT) a réussi hier à la salle Atlas de Bab El-Oued une belle opération de communication en organisant un meeting sur fond de tambourin et de danses et ce à l'occasion de la célébration du 21^e anniversaire de la fondation du parti. Arborant un séroual blanc, la secrétaire générale du PT, Louisa Hanoune a paru, par moments, jouer à la présentatrice en s'occupant de présenter les numéros des différents spectacles figurant au menu. Entre deux tours de chants et de danses puisés du folklore algérien, elle a profité pour placer son allocution politique devant une salle archicomble.

Les premières notes de musique ont du reste incité les riverains indécis à rejoindre la salle. «Je vous réaffirme la volonté du PT de défendre la propriété collective» martèle d'emblée la femme de fer du PT. Ovation dans la salle. «Nous défendons toujours le droit au logement, la gratuité des soins, la scolarisation gratuite et l'eau» a-t-elle dit.

Et de s'écrier en évoquant la crise de logement «nous réclamons la réquisition des appartements inoccupés en vue de leur distribution» à ceux qui ont en besoin. La SG du PT ne s'arrête pas là. «Nous militons pour l'octroi d'une

indemnité d'aide au loyer» tonne-t-elle. Tout en se félicitant de ce DA à 9000 DA cette année, elle a toutefois fait part de son regret que le taux de la population vivant «en dessous du seuil de la pauvreté» ait «atteint les 20%» et la dame de fer d'asséner sous les applaudissements d'une assistance qui lui est acquise «50 ans après l'Indépendance, cela est inacceptable, nous exigeons ceci : aucune pension ne doit être inférieure au SNMG». Celui-ci devrait, selon elle, être fixé à 35000 DA. Elle cite l'enquête réalisée par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) dont le secrétaire général, Abdelmadjid Sidi Saïd, présent dans la salle, ne tardera pas à monter à la tribune. Cette enquête de l'UGTA a-t-elle rappelé montre que «ce salaire permet le minimum vital».

C'est l'occasion pour Hanoune de faire part de l'estime qu'elle voue à l'organisation de Sidi Saïd. La SG du PT a en effet au cours de son discours plusieurs fois encensé ses relations avec l'UGTA dont elle s'est félicitée de la qualité. La relayant sur la tribune, Sidi Saïd a annoncé que son organisation a finalisé un dossier «solide» pour convaincre l'Etat à reprendre l'ENGI (Entreprise nationale des gaz industriels) une entreprise rachetée par le Groupe allemand Lind Gas. Pour le SG de l'UGTA il

s'agit d'une privatisation touchant une entreprise algérienne qui n'avait aucun problème.

«Avant la privatisation de l'ENGI, nous produisons de l'oxygène et la production satisfaisait la demande nationale, une fois privatisée cette société s'est mise à exporter le produit jusqu'à ce qu'il n'en reste plus rien, cette société s'occupe maintenant à importer le produit manquant» a-t-il dénoncé. Notons que Louisa

Hanoune est remontée après l'intervention de Sidi Saïd à la tribune pour lancer un appel au président de la République et lui demander de revenir sur la décision de vendre l'entreprise algérienne Alver au groupe français Saint Gobain. Pour Louisa Hanoune cette transaction «est un cadeau offert aux Français» en violation des lois de la République. L. G.

SELON SIDI SAÏD

La prochaine tripartite traitera du dossier des retraités

La tripartite, prévue en septembre, aura comme premier axe le dossier des retraités, a annoncé hier Abdelmadjid Sidi Saïd, SG de l'UGTA qui était l'invité du PT à la salle de Bab el-Oued. «Les retraités ont besoin de plus de considération» a-t-il affirmé. Le 2^e dossier sur lequel aura à plancher la tripartite a trait à la «production nationale» a-t-il aussi précisé. A une question posée par un citoyen sur le relèvement du SNMG, Sidi Saïd s'est

contenté de dire «oui» sans donner plus de précision. En outre, le chef de la Centrale syndicale a assuré que les communaux recevront «un rappel de leur salaire à partir de janvier 2008» avant de tirer le satisfecit à l'endroit des revendications sociales. Faisant le bilan, il a indiqué que 62 statuts particuliers, 59 régimes indemnitaires et 120 conventions de branches ont été réalisés depuis le lancement de la réforme de la Fonction publique. L. G.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Pas de perturbations cet été

Le niveau de remplissage des barrages "est bon", et permettra d'assurer normalement l'approvisionnement des citoyens en eau potable durant l'été, a affirmé jeudi à Alger le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal.

PAR INES AMROUDE

"Pour la distribution de l'eau cet été, on n'aura aucun problème en matière de disponibilité de l'eau potable et même de l'eau brute, puisque nous avons des réserves très correctes", a assuré M. Sellal dans une déclaration en marge d'une séance plénière au Conseil de la Nation consacrée aux questions orales, rapporte l'APS. Le taux de remplissage des barrages en exploitation a atteint 74,35%, a-t-il ajouté. Qualifiant de record jamais vu "depuis plusieurs années" le niveau d'eau emmagasinée dans les 68 barrages en exploitation, le ministre a indiqué que les capacités nationales "pour cette année et même pour l'année prochaine sont extrêmement correctes". "Nous pourrions faire face à toute la demande sans difficulté. Nous jouons à l'économie pour aller le plus loin possible dans notre politique", a-t-il ajouté, soulignant que les pouvoirs publics ont orienté leurs efforts vers la constitution "de réserves de sécurité" dans des barrages au Centre, à l'Est et à



l'Ouest du pays. M. Sellal a expliqué que ces réserves sont constituées au niveau du système de Beni Haroun (Mila) qui représente la réserve de l'est du pays, à Taksebt (Bouira), et

à Keddara (Boumerdès) pour la région Centre, ainsi que le système du barrage de Gargar (Relizane) pour la partie ouest de l'Algérie.

Cette démarche, a-t-il poursuivi, s'inscrit

dans le cadre de programmes pluri-annuels tracés par le département des Ressources en eau. Sur les projets de dessalement d'eau de mer, M. Sellal a fait état d'un plan visant à réaliser 13 stations dotées de grandes capacités pouvant aller jusqu'à 500.000 m³ par jour.

La capacité globale de ces infrastructures, réalisées en coordination entre le ministère des Ressources en eau et celui de l'Energie et des Mines, est de "2,3 millions m³/jour" d'eau destinée à approvisionner plusieurs villes côtières.

Deux nouvelles stations de dessalement sont également projetées au titre du quinquennat 2010-2014, une à Béjaïa et l'autre sera implantée entre les wilayas d'El Tarf et Annaba, a-t-il ajouté. Quatre stations de dessalement d'eau de mer sont d'ores et déjà opérationnelles. Il s'agit, selon M. Sellal, de la station de Souk Tleta (Tlemcen), de Beni Saf (Aïn Temouchent), d'Arzew (Oran), et celle d'El Hamma (Alger).

I. A.

PROJETS D'INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

75.000 postes seront créés

PAR AHMED BOUARABA

Les 522 projets d'investissement, dans le domaine touristique, devront créer 75.000 nouveaux postes d'emploi dans les prochaines années. C'est ce qu'a estimé, jeudi dernier à Alger, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smaïl Mimoune. Dans une allocution, lors de la cérémonie de sortie de la 29^e promotion des licenciés en gestion hôtelière et touristique de l'Ecole supérieure du tourisme, au nombre de 122, M. Mimoune a déclaré : «La plupart des projets d'investissement prévus pour renforcer les structures touristiques par des hôtels de luxe, exige la garantie d'une main d'œuvre qualifiée dans plusieurs spécialités». Le ministre a, outre la maîtrise des TIC, mis l'accent sur l'importance de créer et d'actualiser les spécialités en matière de gestion et de commercialisation dans les divers métiers d'hôtellerie. Il a, d'autre part, plaidé pour la facilitation des procédures d'investissement pour dynamiser le secteur du tourisme de manière à l'associer au processus de développement durable et à la création de ressources. M. Mimoune a, à cette occasion, salué le rôle de cette école ayant formé jusqu'à présent 1.154 cadres en gestions hôtelière et touristique, dont 137 issus de pays arabes et africains. Il a également appelé les nouveaux diplômés à consentir davantage d'efforts pour développer les activités et les services touristiques et à relever le défi de la qualité de l'offre touristique nationale. Le ministre a, par

ailleurs, rappelé que son secteur œuvre actuellement à la promotion de la formation, prévoyant une hausse du nombre annuel de diplômés, de 880 à 2.200 diplômés, et ce, à travers l'ouverture de deux nouvelles écoles de formation touristique à Tipaza, Aïn Témouchent de même que l'extension d'autres écoles. Notons enfin que cette cérémonie a été marquée par la signature des P.-V. pour l'installation à leurs nouveaux postes des 10 premiers lauréats au niveau des établissements touris-

tiques publics relevant de la Société de gestion des participations de l'Etat tourisme et hôtellerie (Gestour). Cette initiative est pour encourager la concurrence entre les étudiants pour réaliser de meilleurs résultats, précisant avoir donné des instructions aux services administratifs pour dynamiser le contact avec les établissements touristiques publics et privés, pour le recrutement des nouveaux diplômés de l'Ecole supérieure du tourisme.

A. B.

ORAN

Nedjma honore les entreprises partenaires

Wataniya Telecom Algérie-Nedjma a organisé, mercredi dernier, à l'hôtel Royal à Oran, une cérémonie conviviale en l'honneur des entreprises partenaires, issues de différents secteurs d'activités de la région ouest du pays. Des chefs d'entreprise, des opérateurs économiques et plusieurs invités de marque ont assisté à cette soirée au cours de laquelle les six meilleurs partenaires en termes de fidélité, de nombre d'abonnés et d'utilisation des solutions entreprises Nedjma ont été récompensés. A l'occasion de cette cérémonie, qui constitue un espace d'échanges entre Nedjma et ses partenaires de l'ouest du pays, les invités ont pu apprécier, dans une ambiance chaleureuse et détendue, les belles envolées musicales du groupe Nostalgia lors d'un dîner-spectacle haut en couleur, offert en leur honneur. Cette rencontre est une excellente opportunité pour Nedjma de rappeler les relations privilégiées qui la lient à ces entreprises partenaires et sa volonté d'offrir des services répondant à leurs attentes. Une volonté qui se traduit par un large choix de solutions dédiées aux entreprises lancées par Nedjma et qui sont à la fois les plus innovantes et des plus avantageuses pour le segment des entreprises. Pour rappel, Nedjma a organisé, en mai dernier, une soirée en l'honneur des entreprises partenaires du centre du pays. Une autre rencontre, cette fois-ci avec ses partenaires de l'Est algérien, est prévue prochainement.

Vers l'introduction de nouveaux modules

M. Mimoune a annoncé que la carte de formation touristique est en cours de finalisation par son département, en coordination avec les parties concernées. Il a également indiqué qu'elle sera soumise prochainement au gouvernement pour adoption. «La carte de formation touristique sera finalisée aujourd'hui et sera prochainement soumise au gouvernement pour adoption», a-t-il dit. Il a, dans ce contexte, rappelé que la carte en question a été élaborée dans le cadre d'un atelier sectoriel de concertation en vue de promouvoir et d'actualiser la formation par l'introduction de nouvelles spécialités pour répondre aux

exigences actuelles du tourisme. Le ministre a ainsi souligné l'importance d'introduire le module des technologies de l'information et de la communication et de former les guides locaux et nationaux, outre la promotion de nouvelles spécialités relatives notamment aux différentes prestations touristiques et aux métiers.

Sur un autre, plan le ministre a plaidé pour la redynamisation des offices de tourisme locaux et nationaux et la création d'une association nationale des diplômés des écoles touristiques afin de préserver les ressources humaines que recèle le secteur.

A. B.

2^E SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR LA CERTIFICATION ÉLECTRONIQUE

L'instauration d'un climat de confiance préconisée

La nécessité d'instaurer un "climat de confiance", à travers la mise en place d'un dispositif assurant une sécurité juridique favorisant les échanges électroniques a été soulignée jeudi à Alger au terme des travaux du 2^e séminaire international sur la certification électronique. Le plan juridique a été ainsi au cœur des trois jours de travaux du séminaire et des recommandations qui ont en résulté, en plus de quatre autres concernant la sécurité, l'organisation, la technique et la formation. Il s'agit d'"harmoniser et renforcer" les différents textes législatifs et réglementaires existants, relatifs à la dématérialisation des échanges, et de "compléter" ceux (textes) liés à la signature électronique dans les domaines publics et privés à travers un "encadrement adéquat" de cette dernière", soulignent les participants dans leurs recommandations. La mise en place d'un dispositif juridique en matière d'archivage et l'unification des délais de prescription en évitant son

alourdissement avec des précisions techniques, figurent également parmi les recommandations, outre l'adoption d'une "stratégie adéquate" en matière de cryptographie, et l'adoption des dispositions relatives au commerce électronique. En ce qui concerne le plan sécurité, l'accent a été mis sur l'importance de l'analyse des risques afin de mettre en place la sécurité du réseau, du système d'information et des procédures de prévention contre les sinistres ainsi que la sécurité périmétrique et interne. Par la même occasion, il a été recommandé à propos de ce volet, l'élaboration d'un système d'authentification "forte et robuste", de "protéger les actifs sensibles" des entreprises, et d'encourager le travail en collaboration entre les différents organismes et entreprises afin d'étudier les différentes menaces pour mieux les combattre. Sur le plan technique, le respect des standards et des normes internationaux concernant le matériel et les logiciels cryp-

tographiques a été souligné, tout en assurant une "veille technologique et technique continue" en tenant compte du caractère évolutif des applications utilisées par la PKI. Le cinquième plan figurant dans les recommandations est celui de la formation, dans lequel l'accent est mis sur la nécessité d'avoir une "bonne perception de la sécurité" afin d'éviter la création (auto création) de failles, de "sensibiliser" les utilisateurs aux menaces informatiques par l'adoption de bonnes pratiques, et d'assurer une "formation continue" des opérateurs d'enregistrement et du personnel en charge de la PKI. Les travaux de la 2^e édition du Séminaire international sur la certification électronique avaient débuté mardi, avec à l'ordre du jour plusieurs communications présentées par des professionnels du domaine, portant sur divers thèmes, dont "La certification électronique en Algérie" et "Les menaces informatiques".

R. N.

LES EXPERTS ÉVALUENT LA COOPÉRATION ALGÉRIE-UE EN MATIÈRE DE MANAGEMENT

«Le programme AMECO bénéfique pour l'économie nationale»

L'Algérie et l'Union européenne continuent de développer des actions de management et de formation de haut niveau au profit des cadres et gestionnaires des entreprises nationales, en ce sens qu'ils ont acquis d'importantes connaissances en matière de programmation et analyse économique.

PAR AMAR AOUIMER

En effet, en vertu de l'accord de coopération en matière de perfectionnement et de formation, «le programme d'appui au management de l'économie (AMECO), lancé en 2007 avec l'assistance de l'Union européenne (UE), a contribué, selon des participants à un atelier d'information sur les réalisations de ce programme, à l'amélioration du management des organismes algériens bénéficiaires». Les ministères des Travaux publics, des Finances et de la Prospection et Statistiques ainsi que l'Office national des statistiques (ONS) ont bénéficié de ce programme visant essentiellement l'amélioration de la communication, la formation du personnel, la gestion,



L'Algérie et l'UE développe un programme ambitieux

la réalisation des études et l'acquisition de matériels informatiques (lecture optique, logiciels, etc.), selon l'APS.

Amar Aouidef, chargé de programme : «20 millions d'euros pour l'évaluation»

Le chargé de programme de la coopération économique auprès de la délégation de l'Union européenne en Algérie, Amar Aouidef, a souligné que «AMECO, dont le montant est de 20 millions d'euros, a permis

de doter ces organismes de moyens de formation, de gestion et d'équipements informatiques afin de renforcer leurs outils d'évaluation et, partant, d'améliorer la prise de décisions». En principe, ce programme qui s'inspire du management moderne se basant sur les paramètres de la planification, de la budgétisation et de l'analyse des systèmes (informatique, fiabilité des systèmes de prospective prévisionnelle et des statistiques) apporte des résultats positifs, selon les responsables de la Commission européenne qui apprécient également la politique de mise à niveau des entreprises.

Aouidef estime que «ces actions ont permis aux administrations concernées d'améliorer leurs prévisions, pour d'autres la prospection et la planification et la collecte d'information statistique fiable et exacte». Tous les séminaristes ont qualifié cette rencontre de «positive et utile pour les gestionnaires algériens». Ainsi, le directeur national du programme AMECO, Youcef Bazizi, a qualifié ce programme «d'ambitieux, puisqu'il vise dans sa globalité à améliorer l'information économique et contribue à faciliter la prise de décision en matière de conception et de mise en œuvre des politiques macroéconomiques». Cet atelier est une rencontre préparatoire pour le premier séminaire qui aura lieu à la mi-septembre prochain et qui devra permettre de faire une évaluation globale du programme. Ce

dernier devrait aider globalement à développer le système de collecte, d'analyse et de modélisation des données statistiques afin de rendre l'information économique plus fiable et utilisable par les décideurs, a ajouté Bazizi.

Ingrid Schwaiger, membre de l'UE : «Cette rencontre est une réussite»

Mme Ingrid Schwaiger, membre de la délégation de l'UE à Alger, a qualifié l'expérience de ce programme de «positive», soulignant que sa période de mise en œuvre permet d'en faire une appréciation positive. «Les institutions les plus importantes sont impliquées dans ce programme et elles ont réalisé des activités et des résultats très concrets. Dans l'ensemble, je ne peux que me féliciter de cette réussite», a-t-elle souligné. Elle a appelé, par ailleurs, à l'inscription de ce programme dans la pérennité, affirmant la disponibilité de la commission européenne à apporter l'assistance nécessaire pour «en atteindre les objectifs fixés». L'Algérie et l'UE ont signé en 2006 la convention de financement de ce programme qui devrait prendre fin en novembre 2011. Au total, le programme a soutenu 13 projets phares dans les domaines de la prospection, de la statistique, des finances et des travaux publics.

A. A.

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN SUPER GRID EURO-MÉDITERRANÉEN

Sonelgaz et Terna s'impliquent

Désormais, la coopération entre l'Algérie et l'Italie dans le domaine de l'électricité va s'intensifier et se rentabiliser davantage, en attendant le gigantesque et ambitieux projet «Desertec» des énergies renouvelables prévoyant le pourvoi en énergie électrique d'origine solaire de l'Europe à hauteur de 40% à l'horizon 2025. En effet, Sonelgaz et l'opérateur italien Terna viennent de créer une association de gestionnaires de réseaux électriques méditerranéens, dénommée Metso «Mediterranean transmission system operator». Mais l'idée de création de cette association des gestionnaires de réseaux électriques méditerranéens (Metso) est relativement récente, puisqu'elle a été discutée et négociée entre Sonelgaz et Terna (Italie), lors de la réunion du Medelec, tenue à Madrid le 29 mars dernier. Selon un communiqué rendu public jeudi dernier, elle a été officiellement lancée par Sonelgaz, appuyée par Terna, lors de l'assemblée générale de Medreg organisée à Florence (Italie) le 10 juin dernier. La création de cette association est considérée, selon ces deux grands opérateurs économiques, initiateurs du projet, «comme un véritable tournant dans la conduite des relations entre les opérateurs électriques des deux rives de la Méditerranée». Les échanges seront, ainsi, plus fructueux et rationnels car les deux entreprises sont complémentaires et fourniront l'énergie électrique nécessaire à leurs clients et consommateurs. En effet, Metso constituera un espace privilégié de

concertation et d'échanges entre ces différents opérateurs qui ne pouvaient, jusqu'ici, se positionner en un centre de propositions vis-à-vis des initiatives lancées par les Etats et les associations d'entreprises comme Desertec, Medring, et PSM. Metso sera également un acteur déterminant dans le développement des réseaux méditerranéens de transport de l'électricité et un interlocuteur crédible de l'association des gestionnaires des réseaux électriques européens (ENTSO-E) et de l'association des régulateurs méditerranéens (Medreg). L'association Metso assurera également la cohérence dans les interconnexions électriques entre le sud et le nord de la Méditerranée, notamment en matière de promotion d'un marché des énergies renouvelables et de construction d'un super grid euro-méditerranéen. Grâce à la création de cette nouvelle association, Medreg et ENTSO-E disposeront désormais d'un interlocuteur libre, indépendant et opérationnel, connaisseur des règles et des critères de fonctionnement des systèmes électriques méditerranéens et en mesure de représenter les fonctions des gestionnaires de réseaux dans la région méditerranéenne. Par ailleurs, grâce à Metso, ENTSO-E ne sera plus seule à définir les plans de développement des réseaux supranationaux européens (super-grids), les critères d'accès au réseau et au système international de transport, de même que les modalités de rémunération des réseaux, les coûts liés aux transits internationaux et les modalités de coordination (au niveau informatif et opérationnel)

des différents gestionnaires de réseaux. Metso aura les objectifs, selon le communiqué, d'initier et faire partager des propositions institutionnelles pour le développement du réseau électrique méditerranéen et de développer les études support, avec les coûts à la charge des Associés, à l'exception d'éventuelles couvertures financières ou contributions d'institutions financières internationales intéressées comme l'ex-commission européenne et le Fades.

Partage des propositions opérationnelles

Cette association se fixe aussi comme priorité l'élaboration et le partage des propositions opérationnelles pour la coordination de l'exploitation des réseaux de chaque pays adhérent (standard techniques et règles d'exploitation coordonnée). Tout comme elle désire adopter des critères communs pour l'accès aux réseaux et l'utilisation des réseaux (codes de réseau, transits internationaux, tarifs de transit et rémunération des coûts non attribuables aux consommateurs locaux) d'une part et d'être un interlocuteur crédible en matière de cohérence dans les interconnexions électriques entre le sud et le nord de la méditerranée, notamment dans le cadre de la promotion d'un marché des énergies renouvelables d'autre part. Les deux entreprises se chargeront de gérer raisonnablement et rationnellement les comptes financiers et les ressources tout en assurant la bonne gestion administrative et des ressources

humaines. Pour l'accomplissement des activités de l'association, chaque associé contribue à travers une mise à disposition de ressources de personnel sur une base volontaire et une participation à la couverture des dépenses de fonctionnement, conformément aux règles applicables aux associations. Metso n'aura aucun but commercial. Chaque associé soutient ses propres coûts de participation (frais logistiques, personnels destinés à accomplir les finalités). Les réunions de l'association auront lieu au niveau des pays des différents associés.

A. A.

L'ALGÉRIE ET L'UE S'ENGAGENT DANS L'ÉNERGIE, L'AQUACULTURE ET LA JUSTICE

Un budget global de 3,5 millions d'euros

Après la mise à niveau des entreprises et la formation des gestionnaires en management et en informatique de gestion, ainsi que les ressources humaines, l'Algérie et l'Union européenne s'engagent dans trois autres secteurs stratégiques. En effet, l'unité de gestion du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association (P3A) entre l'Algérie et l'Union européenne a annoncé la préparation en cours de trois projets de jumelages dans les domaines de l'Énergie, l'Aquaculture et la Justice.

Ces projets, d'un budget global de 3,5 millions d'euros consommables sur 24 mois, avaient fait l'objet de trois «appels à propositions» publiés sur les sites Web de la commission européenne et du P3A. La sélection des institutions partenaires, représentant les états de l'Union européenne (UE) doit se faire prochainement, selon une note d'information de P3A, transmise à l'APS. Le premier des trois jumelages, doté de 1,23 millions d'euros, porte sur le renforcement des structures, pouvoirs et compétences de la commission de régulation de

l'électricité et du gaz (CREG), relevant du ministère de l'Énergie et des Mines. Il vise «l'amélioration de la qualité du service public et de la régulation des marchés de l'électricité et du gaz dans l'intérêt des consommateurs algériens», selon la note. La direction de la concurrence au ministère du Commerce ainsi que le Conseil de la concurrence, qui doit être réactivé avant la fin de l'année, doivent également bénéficier de cet appui. Le deuxième projet de jumelage est relatif au renforcement des capacités du Centre National de Recherche pour le Développement de l'Aquaculture (CNDPA), relevant du ministère de la Pêche et des ressources halieutiques. Doté d'un budget prévisionnel de 1,13 millions d'euros, il vise sur «l'optimisation de l'organisation, du management et de l'efficacité opérationnelle du CNDPA, en tant qu'instrument essentiel d'aide à la décision», selon la même source. Le troisième jumelage envisagé, selon l'APS, porte sur le renforcement des structures et du fonctionnement du Centre de Recherche Juridique et Judiciaire (CRJJ), dépendant du

ministère de la Justice, en vue d'une mise en œuvre optimale de ses missions afin de mieux légiférer. Avec un budget de 1,14 millions d'euros, il a pour objectif d'apporter un «appui pertinent au système juridique et judiciaire algérien en matière d'élaboration et d'application du droit et du renforcement de l'Etat de droit et de la sécurité juridique».

Plusieurs autres projets de jumelage institutionnels au profit d'autres ministères et institutions algériens sont d'autre part en cours d'identification par les experts du P3A, a avancé la même source. Cinq jumelages avaient été lancés au début de l'année en cours dans le cadre de la première étape du P3A. Depuis son lancement en mai 2009, P3A a, par ailleurs, réussi à réaliser 24 opérations d'assistance technique et d'échange d'informations (Taieux), qui consistent à encourager les échanges de connaissances et d'informations, pendant une courte durée, entre des fonctionnaires algériens et leurs homologues européens activant dans un même domaine.

A. A.

SALON DE LA SOUS-TRAITANCE

Promotion de la production locale

La mise en place d'une industrie nationale dédiée à la fabrication de composants entrant dans le développement des énergies renouvelables sera au menu d'un salon de la sous-traitance dans cette filière, prévu les 10 et 11 juillet prochains à Alger, selon Sonelgaz.

Ce salon, qui devrait battre le rappel d'experts, universitaires et spécialistes des produits et composants entrant dans la production des énergies renouvelables, portera notamment sur la promotion de la production locale des modules photovoltaïques et des composants des systèmes et centrales photovoltaïques, précise-t-on de même source.

Ce salon, ajoute Sonelgaz, sera mis à profit «pour donner une information structurée aux acteurs économiques nationaux intéressés par les systèmes, centrales et installations photovoltaïques», avec comme toile de fond «la création et le développement de sociétés de fabrication». Prendront part à cette manifestation, les principales sociétés dans le développement du photovoltaïque, qui vont présenter la chaîne solaire et les différents domaines d'intervention des sous-traitants ainsi qu'un catalogue des produits et composants à fabriquer localement et utilisés dans la fabrication des modules et la réalisation des systèmes photovoltaïques. Parallèlement à l'exposition, il est prévu l'organisation d'une conférence-débat où seront présentés le programme national des énergies renouvelables, la stratégie d'intégration nationale dans sa mise en œuvre, le projet de réalisation de l'usine de modules photovoltaïques de «Rouiba Eclairage», ainsi que le cadre réglementaire et légal et son évolution. Au programme de cette manifestation deux workshops : l'un sur les perspectives d'émergence de nouveaux métiers liés à l'industrie relative au solaire (photovoltaïque), alors que le second traitera de la place des activités de recherche et développement pour la mise en place d'une industrie pour la production d'énergie électrique à partir du solaire.

R. E.

BEJAIA

Dispositif anti-feu renforcé

Le dispositif anti-feu de forêts de la wilaya de Béjaïa, mis en œuvre en début du mois de juin, a été nettement renforcé en moyens matériels et humains, "déployés de sorte à assurer une lutte efficace" contre les incendies mais aussi à les détecter de façon précoce, selon le conservateur de wilaya des forêts. "Le déploiement est fait de sorte à pouvoir intervenir énergiquement et dans des délais courts" a souligné M. Mahmoudi, expliquant, à ce titre, que ce dispositif, au-delà des actions de prévention engagées, pour la protection des massifs, repose, sur la multiplication des postes de vigie, notamment dans les zones sensibles, là où prédomine le pin d'Alep ou les essences forestières à forte inflammabilité et sur l'amélioration du réseau d'alerte par la densification de la radio portative. "Désormais, à tout moment, l'information va pouvoir circuler avec célérité", a relevé le conservateur. Pour renforcer ce dispositif et réduire les risques de départ de feu, des actions multiformes de prévention ont été engagées à cet effet. Des travaux sylvicoles sur 2.000 hectares, des opérations de désherbage en bordure de routes, l'aménagement de tranchées pare-feu ainsi que la délimitation des sources d'eau pour l'alimentation des camions citernes ont été menées dans le cadre de ce dispositif. "A l'évidence, l'ambition arrêtée est de contenir au maximum les départs de feu et d'éviter les situations pénibles vécues dans la wilaya en 2010, et au cours desquelles pas moins de 3.000 hectares ont été brûlés", souligne le responsable en ajoutant que la saison "s'annonce pour l'heure sous de bons auspices", confortée par les dernières chutes de pluies qui ont grandement hydraté la végétation.

MEDEA

Collecte de sang

Une opération de collecte de sang vient d'être lancée au siège de la direction de l'agence de Médéa de la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS), à l'initiative de cette direction qui compte ainsi sensibiliser davantage ses milliers d'affiliés sociaux sur l'importance du don de sang. Pour ce faire, des points de collecte seront ouverts suivant un planning arrêté par la direction de l'agence, à travers les neuf centres payeurs de la région. L'objectif de cette opération, qui s'étalera sur plusieurs jours, est de contribuer à renforcer le stock de sang qui sera mis à la disposition des malades, les personnes opérées ou les accidentés de la circulation, a indiqué cette structure.

CHLEF

25 ha de céréales ravagés par le feu

Plus de vingt-cinq hectares de superficies céréalières ont été ravagés par les feux dans la wilaya de Chlef depuis le début de la campagne moisson-battage, indique un bilan de la Direction des services de l'agriculture. Ces incendies, dont les causes ne sont pas encore déterminées, ont eu lieu dans plusieurs localités, notamment à Oued Sly, Ouled Farès et El-Karimia.

APS

BOUMERDÈS, NOUVEL HÔPITAL

Lancement des travaux avant fin 2011

Ce projet, inscrit à la réalisation en 2006 à la faveur du quinquennat 2005-2009 et pour lequel une enveloppe de 1,5 milliard de dinars a été octroyée, sera doté d'une capacité d'accueil de 240 lits et sera réalisé selon les normes internationales en vigueur.

PAR BOUZIANE MEHDI

Selon le Directeur de la santé et de la population (DSP) de la wilaya, les travaux de réalisation du nouvel hôpital de Boumerdès seront lancés au plus tard avant la fin 2011.

"Le projet de cet hôpital, qui a été reporté à plusieurs reprises à cause essentiellement d'un problème de foncier, a été finalement abrité dans la banlieue de Boumerdès où une assiette de 5 ha (extensible à l'avenir) lui a été réservée", a précisé M. Tayeb Mekki.

"C'est en juillet prochain que l'ouverture des plis relatifs à la sélection de l'entreprise de réalisation chargée de ce projet aura lieu", a-t-il ajouté, tout en signalant la soumission d'une vingtaine d'entreprises au profil international.

Ce projet, inscrit à la réalisation en



2006 à la faveur du quinquennat 2005-2009 et pour lequel une enveloppe de 1,5 milliard de dinars a été octroyée, sera doté d'une capacité d'accueil de 240 lits et sera réalisé selon les normes internationales en vigueur. Cet établissement renfermera, selon sa fiche technique, plus d'une dizaine de blocs opératoires destinés aux interventions chirurgicales de toutes sortes dans des spécialités dites de pointe, telles que la neurochirurgie et la cardiologie interventionnelle, en plus de dix autres salles médicales diverses.

A signaler qu'une assiette, mitoyenne au site d'implantation de cet hôpital, a été sélectionnée pour abriter un projet d'une

annexe médicale, au profit de l'université de Boumerdès afin de la rattacher ultérieurement à l'hôpital de Boumerdès qui sera reconverti, à terme, en un centre hospitalo-universitaire (CHU).

Une fois ce projet réalisé, il permettra, à n'en point douter, de réduire considérablement la tension qui sévit au niveau des établissements hospitaliers de Dellys, Bordj Menaïl et Thénia, et du coup, également, les déplacements pénibles et coûteux des malades de la wilaya vers les hôpitaux d'Alger et de Tizi-Ouzou qui assurent, eux, des spécialités de pointe qui manquent dans la région, souligne l'APS.

B. M.

ALGER, 4^{es} OLYMPIADES NATIONALES DES MÉTIERS**Lancement au Palais des expositions**

Les 4^{es} Olympiades nationales des métiers ont débuté jeudi matin au Palais des expositions (Pins Martimes-Alger) avec la participation de 2.000 artisans et stagiaires. Prennent part aux compétitions prévues dans le cadre de cette manifestation nationale lancée par le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, M. El-Hadi Khaldi, accompagné de la ministre déléguée chargée de la Recherche scientifique, Mme Souad Bendjaballah, près de 800 jeunes stagiaires du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels seront évalués par plus de 200 membres du jury représentant les différents secteurs économiques. Les stagiaires originaires des différentes wilayas du pays

concourent dans 48 métiers, dont le bois, l'ameublement (la menuiserie de bâtiment et l'ébénisterie), le bâtiment et les travaux publics qui comptent 6 spécialités, outre l'électricité, l'électronique, l'hôtellerie, le tourisme et plusieurs autres métiers très demandés sur le marché de l'emploi. La forte présence de la gent féminine lors de cette rencontre s'est limitée aux métiers traditionnels, dont le textile, la broderie, la gravure sur verre et la couture. Une seule participation féminine a été enregistrée dans la spécialité de la menuiserie de bâtiment et de l'ébénisterie, à savoir Saïda Bensennane (Souk-Ahras). Le ministre a rappelé, en marge de la visite effectuée dans les différents espaces ouverts aux compétitions, que le principal objectif de

cette manifestation, instituée et officialisée par le gouvernement, est de permettre la rencontre des jeunes venus des différentes wilayas pour leur offrir l'opportunité de comparer leurs niveaux et leurs compétences professionnelles.

Mme Souad Bendjaballah a affirmé pour sa part que les performances et les créations du secteur de la formation professionnelle viennent prêter main forte au secteur de la recherche scientifique en matière de recherches et d'inventions. En marge de ces compétitions visant à encourager la concurrence en vue de soutenir l'économie nationale et d'évaluer le niveau de qualification et de formation, le public pourra visiter les différents espaces d'exposition ouverts à cet effet et consacrés à 22 métiers, dont l'artisanat et les métiers liés à l'environnement, à l'eau, aux bois et à l'ameublement. Lors de cette rencontre qui constitue un lieu d'échanges d'expériences entre les stagiaires en compétition et d'affirmation de leur savoir-faire, des communications seront animées autour des questions liées à l'emploi et à la main-d'œuvre qualifiée. A l'issue de ces compétitions, des attestations d'honneur et des médailles seront remises aux trois premiers lauréats de chaque spécialité, tandis que la coupe des Olympiades sera attribuée au premier lauréat de chaque spécialité. En marge de cette rencontre, il sera procédé jeudi après-midi à la signature d'une convention-cadre entre le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels et le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

APS

CONSTANTINE, OLÉICULTURE

Nette hausse de la production

Grâce à l'adhésion des agriculteurs au programme de développement rural et par l'action du fonds de soutien à l'agriculture, la production a nettement augmenté, a annoncé la Direction des services agricoles (DSA).

PAR BOUZIANE MEHDI

L'apport de jeunes oliviers entrés en production ces dernières années et les conditions climatiques favorables ont également permis aux oléiculteurs d'augmenter leurs récoltes qui sont passées de 3.307 quintaux, lors de la précédente campagne, à 6.324 quintaux cette année, pour un rendement de 25 quintaux à l'hectare, a précisé la responsable chargée de ce dossier au sein de la Direction des services agricoles. Quant à la production d'huile d'olive, elle a enregistré, de son côté, une hausse "sensible" dans la wilaya de Constantine où une quantité de 8.280 litres a été extraite au titre de la campagne agricole 2010-2011, pour un rendement de 21 litres par quintal, contre 3.260 litres enregistrés l'année dernière (19 litres/quintal), a ajouté la Direction des services agricoles. Les efforts déployés par les services agricoles et les oléiculteurs de la



région ont contribué à l'augmentation de la superficie oléicole qui est passée de 1.270 hectares à 1.350 hectares, selon la même responsable qui a fait savoir que les communes de Hamma-Bouziiane, Aïn Smara et Ouled Rahmoun se placent en tête dans la production des olives.

Le secteur agricole prévoit une extension des superficies réservée à cette arboriculture. Avec la création d'autres vergers d'oliviers, notamment au Nord de la wilaya qui recèle "d'énormes potentialités", le secteur agricole prévoit une exten-

sion des superficies réservée à cette arboriculture, précise la Direction des services agricoles à l'APS. L'ambition de développer la culture de ce produit agricole a pour but d'assurer une autosuffisance, de faire baisser les prix et de faire face à la concurrence des olives d'importation. La DSA prévoit le développement de la culture de ce produit agricole et conseille, dans ce sens, les producteurs de cette filière de se doter de petites huileries pour la transformation de leur récolte.

B. M.

NAAMA, PROJETS D'INVESTISSEMENT

14 nouveaux dossiers déposés

Quatorze nouveaux dossiers de projets d'investissement dans plusieurs secteurs ont été déposés depuis le début de l'année 2011 auprès des instances compétentes dans la wilaya de Naâma, a annoncé la Direction de l'Industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement (DIPMEPI).

Inscrits à la faveur des efforts visant l'encouragement de l'investissement dans cette wilaya qui accusait un manque "important" en la matière, ces projets, qui généreront près de 370 emplois, concernent essentiellement les secteurs des transports, du bâtiment et des travaux publics (BTP), pour un montage d'in-

vestissement global de près de 4 milliards DA, a indiqué le DIPMEPI.

L'octroi des avantages fiscaux et la facilitation des procédures d'investissement ont contribué, au cours des dernières années, à l'augmentation du rythme d'investissements dans la wilaya de Naâma, dépourvue auparavant de ce type d'activités, a ajouté M. Gaffaf Mohamed.

Dans cette optique, un guichet unique décentralisé, relevant de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), sera bientôt ouvert dans la wilaya, selon le même responsable.

Cette procédure s'inscrit dans le cadre de la généralisation des guichets uniques de

l'ANDI afin de créer davantage d'opportunités d'investissement, de lever les contraintes et de rapprocher les prestations de ce dispositif des opérateurs économiques et des investisseurs moyennant leur accompagnement et orientation.

La wilaya de Naâma, qui dispose de perspectives prometteuses en matière d'investissement, a été retenue par l'ANDI parmi les wilayas devant bénéficier de guichets uniques décentralisés, ce qui contribuera à la promotion de l'investissement dans la région, a indiqué le responsable du secteur.

APS

ADRAR, TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Trois centres d'enfouissement technique en cours de réalisation



Trois nouveaux centres d'enfouissement technique (CET) sont en cours de réalisation à Adrar dans le cadre d'une meilleure prise en charge des déchets ménagers, selon la Direction de l'environ-

nement. Ces centres pour lesquels a été consacrée, à la faveur du programme complémentaire de développement, une enveloppe de 390 millions DA, ont été implantés à travers les communes d'Adrar, Reggane et Timimoun, a indiqué la Directrice de l'environnement de la wilaya.

Dans le même cadre, une opération de collecte des déchets en plastique à travers les communes d'Adrar, Timimoun et Tinerkouk a été lancée au mois d'avril dernier, pour un coût de 3 millions DA, selon Mme Belhadj Rafika. Le secteur de l'en-

vironnement verra, au cours de l'année 2012, la concrétisation de quatre opérations de développement, dont la réalisation d'un parc de loisirs et de détente à la satisfaction des familles d'Adrar, a ajouté cette responsable. Un terrain vaste de 50 ha a été retenu aux banlieues de l'aéroport Sidi Mohamed-Belkebir pour servir d'assiette à ce projet, objet d'étude actuellement, a précisé Mme Belhadj.

La réalisation d'un CET de déchets inertes, l'éradication des décharges illicites dans la commune d'Adrar, l'extension du CET actuel de la même commune font partie des opérations projetées par le secteur de l'environnement, a précisé la directrice de l'environnement de la wilaya.

APS

ANNABA

Liste de bénéficiaires de LPL contestée

La publication d'une liste de 134 bénéficiaires de logements publics locatifs (LPL) a provoqué la colère de citoyens à la cité Didouche-Mourad de Annaba.

Les protestataires, s'estimant "lésés", ont bloqué toutes les issues menant à leur cité, perturbant fortement la circulation automobile vers le centre-ville et vers la côte ouest de Annaba.

Pendant que les forces de l'ordre investissaient les lieux pour prévenir d'éventuels débordements, le wali d'Annaba a reçu une délégation représentant les protestataires à qui il a assuré "une étude objective des recours introduits". Des mouvements de protestation similaires avaient été enregistrés mercredi au quartier des Moulins d'Hippone après la publication d'une liste de 54 bénéficiaires de logements sociaux.

La ville de Annaba a bénéficié d'un total de 1.960 logements publics locatifs, ont précisé les services de la daïra, soulignant que la totalité de ces logements seront attribués "avant la fin de l'année 2011". Un total de 40.000 logements, tous segments confondus, a profité à cette wilaya à la faveur du programme quinquennal en cours.

BORDJ BOU-ARRERIDJ Plus de 50% de fuite d'eau sur le réseau AEP

Les déperditions d'eau potable sur l'ensemble du réseau d'alimentation de la wilaya de Bordj Bou-Arreridj, d'une longueur de 1.770 km, sont estimées à «plus de 50%», ont indiqué les services de la Direction de l'hydraulique (DHW).

Les quantités d'eau perdues, «suffisantes pour alimenter plusieurs communes de la wilaya», sont dues à "la vétusté du réseau d'alimentation dans la majorité des grandes villes et, surtout, à la détérioration de la conduite principale qui alimente le chef-lieu de la wilaya et les principales agglomérations à partir du barrage de Aïn Zada", a expliqué la DHW. Le wali de Bordj Bou-Arreridj, M. Azzedine Mecheri, avait récemment affirmé que les problèmes d'eau potable seront «définitivement réglés avec l'achèvement de la pose de la nouvelle conduite principale entre le barrage de Aïn Zada et la ville de Bordj Bou-Arreridj».

Pour leur part, les services de la DHW, qui ont affirmé qu'«il ne reste plus que 7 km de cette conduite principale à poser», ont souligné que le problème de l'alimentation en eau potable sera résolu «avant le début du mois de Ramadhan».

Ces mêmes services ont indiqué, par ailleurs, qu'une opération de près de 744 millions de dinars sera prochainement engagée pour réparer les fuites affectant le réseau d'alimentation en eau potable.

LIVRAISONS D'ARMES AUX REBELLES LIBYENS

Accords et désaccords

La Russie a demandé des explications à la France sur les livraisons d'armes par la France aux rebelles libyens. L'Otan et la Grande-Bretagne prennent leurs distances.

ASSASSINAT DE RAFIC HARIRI

Identités confirmées des 4 suspects du Hezbollah

Le ministre de l'Intérieur libanais, Marwan Charbel, a confirmé, vendredi 1^{er} juillet, les noms de quatre suspects du Hezbollah cités dans les mandats d'arrêt émis par le tribunal de l'ONU enquêtant sur l'assassinat en 2005 de l'ex-Premier ministre Rafic Hariri.

M. Charbel a indiqué que le procureur du Tribunal spécial pour le Liban lui avait donné les mandats vendredi matin et a confirmé les identités de quatre suspects comme étant Moustafa Badreddine, Salim Ayyash, Assad Sabra et Hussein Anaissi.

Moustafa Badreddine est le beau-frère d'Imad Moughineh, un des dirigeants du Hezbollah tué en 2008 dans une voiture piégée à Damas. Il est soupçonné d'être le cerveau de l'attentat dans lequel Rafic Hariri avait été tué le 14 février 2005.

Salim Ayyash, également un haut responsable du parti qui détient la nationalité américaine, est soupçonné d'avoir mené l'attaque.

Assad Sabra et Hussein Anaissi sont soupçonnés d'avoir collaboré avec Ahmad Abou Adas, un Palestinien qui avait contacté la télévision Al-Jazira après l'assassinat pour le revendiquer.

Le tribunal de l'ONU enquêtant sur l'assassinat en 2005 du dirigeant Rafic Hariri a remis jeudi un acte d'accusation sous scellés et quatre mandats d'arrêt au procureur général à Beyrouth, Said Mirza.

Reuters

AFGHANISTAN

20 morts dans l'explosion d'une mine

Vingt civils afghans, dont des femmes et des enfants, ont péri jeudi dans l'explosion d'une mine au passage de leur bus dans la province de Nimroz (sud-ouest de l'Afghanistan), a annoncé un responsable de la police afghane.

"Un engin explosif artisanal a frappé un bus, vingt civils ont été tués" dans le district de Khash Rod sur la route principale reliant Nimroz à Kandahar, selon la même source.

Par ailleurs, une famille de six membres, composée des parents et de leurs quatre enfants, a été tuée jeudi dans la province de Helmand par l'explosion d'une bombe artisanale au passage de leur voiture particulière, selon un porte-parole local.

APS

Les livraisons d'armes à la Libye par la France, révélées il y a quelques jours par *Le Figaro*, suscitent de nombreuses réactions. Alors que Moscou demande des explications, que l'Otan et la Grande-Bretagne émettent des réserves, Paris explique n'avoir livré que des "armes d'autodéfense". "Des populations ont fait l'objet d'attaques des forces de Kadhafi et étaient dans une situation extrêmement précaire, et c'est la raison pour laquelle ont été parachutés des médicaments, de la nourriture et également des armes d'autodéfense", a justifié le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, ce vendredi sur France Inter, rapporte l'Express.

Paris dément avoir violé les résolutions de l'ONU qui imposent des sanctions sévères au régime du colonel Kadhafi, dont un embargo sur la vente d'armes à la Libye, mais qui appellent à protéger les civils "par tous les moyens nécessaires". L'état-major des armées françaises a expliqué, en outre, avoir parachuté des armes légères, c'est-à-dire des armes individuelles, "fusils-mitrailleurs, lance-roquettes", mais démenti la livraison de missiles anti-chars.

Moscou demande des explications

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a indiqué jeudi avoir demandé à la France de confirmer cette livraison d'armes qui, selon lui, "serait une violation grave" de la résolution 1970. Alain Juppé était vendredi en Russie pour s'entretenir avec Sergueï Lavrov, notamment de la Syrie, allié traditionnel de Moscou. La Chine a de son côté demandé aux pays impliqués dans le conflit d'"éviter toute action qui irait au-delà du mandat de la résolution".

Mais pour Camille Grand, de la fondation de recherche stratégique, interrogé par France Culture ce vendredi, la résolution de l'ONU "n'interdit pas spécifiquement



les livraisons d'armes aux rebelles libyens", et l'embargo sur les armes ne concerne que le gouvernement de Kadhafi. "On est dans une zone de grise de la résolution, estime-t-il. Ce qui n'est pas explicitement interdit peut être considéré comme autorisé" et "cela pose une question politique aux pays qui avaient une interprétation restrictive comme la Russie".

L'OTAN et la Grande-Bretagne sont réservés, pas les Etats-Unis

Pourtant, ces ventes d'armes mettent en porte-à-faux les partenaires de la France. Et le secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen, s'est montré discret jeudi à ce sujet. Il a déclaré à Vienne n'avoir "aucune information" sur ces livraisons, tout en répétant que le mandat de l'Otan comprenait l'application d'un

embargo sur les armes. Quant à la Grande-Bretagne, un des partenaires de l'Otan qui s'est le plus engagé aux côtés de Paris dans la crise libyenne, elle n'est pas favorable à ces livraisons. "Non, la Grande-Bretagne n'envisage pas de fournir des armes à l'opposition en Libye. Nous pensons que cela soulève un certain nombre de questions, à commencer par la résolution des Nations unies, même si dans certaines circonstances cela pourrait être justifié", a déclaré mercredi le secrétaire d'Etat britannique à la Défense, Gerald Howarth. Paris a cependant reçu le soutien des Américains. "Nous estimons que les résolutions 1970 et 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU, prises ensemble, (...) n'évoquent, ni n'interdisent la livraison de matériel de défense à l'opposition libyenne", a indiqué jeudi Mark Toner, porte-parole du département d'Etat.

RI/ L'Express

MAROC

Référendum sur la réforme constitutionnelle

Les Marocains devaient se rendre aux urnes hier pour se prononcer sur une nouvelle Constitution octroyée par le roi, qui vise à rééquilibrer les pouvoirs au profit du Premier ministre, le roi restant omniprésent dans le jeu politique. Malgré des oppositions et des appels au boycott, le roi, au pouvoir depuis 1999, est quasiment assuré de voir son texte adopté. Les médias publics, les principaux partis politiques, les grands syndicats et les mosquées du royaume ont invité à voter «oui». Le «Mouvement du 20 février», qui coordonne les manifestations depuis quatre mois, appelle à boycotter le scrutin. Le vote débutera à 8h locales (7h GMT) et prendra fin à 19h (18h GMT) sans possibilité de prorogation, selon le ministère de l'Intérieur. La principale interrogation concerne le taux de participation à ce référendum, le premier du règne de Mohammed VI. Le scrutin est ouvert à plus de 13 millions de Marocains de plus de 18 ans qui devront répondre par «oui», «non» ou déposer un bulletin blanc au projet. Le projet vise à «consolider les piliers d'une monarchie constitutionnelle,



démocratique, parlementaire et sociale», avait déclaré Mohammed VI dans un discours à la nation le 17 juin. Le projet prévoit également la création d'un Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, présidé par le roi, et censé garantir l'indépendance de la justice.

La reconnaissance du berbère, parlé par un quart de la population comme langue officielle du Maroc avec l'arabe, constitue une autre innovation et est considérée comme un évènement historique.

Le Premier ministre, issu du parti vainqueur aux élections, aura la possibilité de dissoudre la Chambre des représentants, ce qui était du seul attribut du roi avant le projet de réformes.

Quelque 40.000 bureaux ont été mis en place sur l'ensemble du royaume. A l'étranger, environ 520 bureaux de vote seront ouverts dans les ambassades et consulats du royaume afin que les Marocains participent au scrutin du vendredi au dimanche.

Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, 44,4% des inscrits sont issus du milieu rural contre 55,6% du milieu urbain. Par catégorie d'âge, le taux des jeunes inscrits sur les listes ayant moins de 35 ans représente 30% du corps électoral. Le Maroc, dont près de 40% de la population est analphabète, est frappé par un chômage élevé, notamment chez des jeunes.

**Cheb Khaled
en concert
prochainement
à Oran**

Page 14



3^E ÉDITION DU FESTIVAL 2011 DE DJOUA

Sous le signe de l'échange et de l'ouverture aux autres

Lire en page 12



CLÔTURE
DU 4^E FELIV

L'hommage au romancier Hamid Skif

Lire en page 13

FILM
SUR LE COLONEL LOTFI



L'accord du ministère des Moudjahidine toujours attendu

Lire en page 14

3^E ÉDITION DU FESTIVAL 2011 DE DJOUA

SOUS LE SIGNE DE L'ÉCHANGE ET DE L'OUVERTURE AUX AUTRES

Djoua, petit village kabyle dominant le golfe de Bejaïa, abrite un festival exhibant les couleurs locales. On y assiste à des démonstrations des métiers locaux (poterie, fabrication de savon, charbon de bois, travail du bois...), on peut participer à des débats «citoyens» impliquant le public, mais aussi à des ateliers (percussion, chant), et bien sûr, on peut acheter les produits du terroir (huile d'olive, figes...). Le festival de Djoua prévoit également une série de représentations artistiques : danses, théâtre, concerts... Programmé du 16 au 23 juillet, ce festival ouvre les portes pour une plus grande reconnaissance du patrimoine amazigh.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Depuis son lancement en août 2009, le Festival de Djoua s'est imposé comme l'événement majeur de la saison estivale de Bejaïa. Le succès de la première édition a été largement amplifié par la deuxième, en juillet 2010, avec plus de soixante mille visiteurs pendant la semaine qu'a duré la manifestation. À l'évidence, le festival séduit par son originalité d'abord, perché au sommet d'une montagne sur le site merveilleux qui borde le littoral. Par son caractère novateur, aussi, comme porteur de projets de développement pour la région. Par la diversité de ses activités pédagogiques, ludiques et festives également. Et, enfin, par la convivialité de son accueil. D'après les organisateurs le but de cette manifestation est «de sensibiliser les esprits à l'idée d'un possible développement économique, social et culturel, s'appuyant sur la mobilisation des ressources locales et des savoirs issus de la tradition». Il s'agit ainsi pour eux de contribuer à la réappropriation et à la revalorisation du patrimoine historique de cette région de Kabylie par la réhabilitation et la préservation des villages et des sites anciens. Sans omettre de promouvoir le développement local par la mise en œuvre de projets qui s'appuient sur les potentialités de la région et les savoir-faire en matière d'activités touristiques, agricoles et artisanales.

Les organisateurs veulent initier une manifestation annuelle qui dynamiserait la vie économique et culturelle et ferait de la région un pôle d'attraction au monde extérieur. Le message s'adresse, en premier lieu, aux citoyens de la région qui sont dépositaires d'un formidable patrimoine foncier et

maritime aujourd'hui délaissés mais aussi aux milliers de visiteurs attendus d'Algérie et de l'étranger. Comme les précédentes éditions, cette troisième session du festival est placée sous le signe de l'échange et de l'ouverture aux autres ouvertures sur l'intérieur du pays pour élargir l'influence du festival et faire connaître le projet mené en Kabylie aux autres régions d'Algérie. Dans cet esprit, des jeunes de toutes les wilayas sont invités à Djoua pour être associés aux diverses activités et partager avec eux la réflexion et les moments festifs organisés sur le site. Ouverture sur l'international en invitant des étudiants, des universitaires, des chefs d'entreprise et des artistes africains, espagnols, français, brésiliens, japonais... à contribuer aux activités du festival. C'est l'occasion d'échanges pour ces personnes d'origines diverses et de découvrir les ressources touristiques considérables de la Kabylie.

Les artisans au rendez-vous

L'artisanat en Algérie recèle des fragments de mémoire, véhiculés depuis des temps séculaires, en relation constante avec l'évolution historique, sociologique et économique du pays. Détenteur de savoirs liés à la nature, la géographie, la société et l'art, l'artisanat est un élément essentiel du développement de l'économie locale, de la revalorisation du patrimoine et de la préservation de la mémoire culturelle.

Cet espace est organisé sous forme d'un village artisanal implanté près de l'entrée du festival. Il est clairement identifiable et facile d'accès aux visiteurs. Les artisans occupent des stands en dur, faits de murs en panneau de roseau consolidés par du mortier en mélange d'argile et de paille, le «toub» Une vingtaine d'artisans seront présents qui



« Les organisateurs veulent initier une manifestation annuelle qui dynamiserait la vie économique et culturelle et ferait de la région un pôle d'attraction du monde extérieur. Le message s'adresse, en premier lieu, aux citoyens de la région qui sont dépositaires d'un formidable patrimoine foncier et maritime aujourd'hui délaissé. »

viendront de diverses régions du pays, Bejaïa, Alger, Tizi-Ouzou, Khencchela, Bou-Saâda, Ouargla. A eux se joindront des artisans venus de Dakar, du Sénégal, pour faire connaître leur art et leur savoir-faire ancestraux. L'organisation du village fait toute sa place à l'action pédagogique pour faire connaître et valoriser, auprès des jeunes générations, les métiers de l'artisanat en tant que patrimoine productif créateur de richesses qui peut jouer un rôle essentiel dans la revalorisation de l'économie locale. Cet égard, l'expérience des deux années précédente à été un réel succès. Les artisans et artisanes ont

animés chacun son stand en exerçant sur place le métier pour sensibiliser des festivaliers très intéressés. Les produits réalisés ont, d'ailleurs, tous été vendus.

Une vingtaine de métiers seront ainsi représentés comme la bijouterie, la maroquinerie, le tissage, la tapisserie, la céramique, la poterie, la couture traditionnelle, le bur-nous et la kachabia, la vannerie, la dinanderie, les tableaux de sable, la sculpture du bois, la coutellerie, la forge, la décoration, la peinture sur soie, l'orfèvrerie, la marqueterie, l'encadrement, les fabricants d'instruments musicaux. Le «village-artisanat» est conçu de façon à inviter le public à s'immerger dans un univers esthétique, culturel, didactique et ludique. Des démonstrations, des ateliers, des projections de films documentaires et des conférences rythmeront les journées thématiques.

Activités éducatives et de découverte

Des activités sont organisées dans des ateliers en divers points du site. D'autres sont déployées sur l'ensemble du plateau. Un espace doté d'équipements de jeux est spécialement aménagé pour les plus jeunes visiteurs. Cet espace sera animé par une quinzaine d'associations qui proposent des activités ludiques et éducatives. Parmi les activités nous retiendrons l'expérimentation scientifique avec, cette année, les «Petits débrouillards de Bretagne» en partenariat avec le Club des sciences de la nature et de la

vie de l'université de Bejaïa et l'association Amazer n'Kefrida. Il y aura également la participation aux activités de spéléologie, d'escalade et de visite de site organisées par le Club de spéléologie de Bejaïa présent dans l'espace loisirs de montagne. Ou encore pour le grand plaisir des touristes en place des randonnées à dos d'âne, chasse au trésor, cerf volant, tir à l'arc, ping-pong, des jeux de construction, jeux de ficelles, des jeux traditionnels (tidaz, dominos, rounda, aikafen, etc.), la fabrication de fleurs en papier, d'animaux avec des feuilles végétales, des ateliers d'observation du ciel à la lunette astronomique. Plusieurs associations vont prendre part à toutes ces animations : association Géhimab (science et patrimoine), Allegradj (Tourisme), Area-Ed, Arc en ciel (culture), Etoile Culturelle d'Akbou, Csa-Assirem Gouraya, Djamel-Eddine Machhad, l'Association des artistes plasticiens, le Groupe scouts, le Groupe des amis apiculteurs, etc. Des stands judicieusement aménagés attirent de nombreux jeunes intéressés par les expériences scientifiques des «Petits débrouillards», l'initiation à la spéléologie, la découverte des plantes, les animations des associations de Mezkhouna et



d'El Kseur, la visite du village de Doua, etc...

Les enfants du pays invités du festival

Les initiateurs de ce festival ne cessent de réitérer que le festival de Djoua, en Kabylie «se positionne comme un carrefour de rencontre, ouvert sur le pays et à l'international». C'est pourquoi il a été décidé, en juillet 2010, d'inviter, auprès de chacune des wilayas du pays, cinq enfants et leur accompagnateur pour participer aux activités ludiques et éducatives organisées dans le cadre du festival. Ces enfants devaient se munir d'une

pièce de leur région de façon à l'apporter symboliquement à la construction d'un «Mur de la mémoire» sur l'un des chemins muletiers parcourant le site de Djoua. Il s'agit ainsi de réhabiliter ces chemins comme un élément du patrimoine en hommage aux ancêtres qui les ont empruntés des siècles durant, alors qu'ils vivaient et travaillaient dans la région. L'initiative sera reconduite cette année par l'invitation de 140 enfants de différentes wilayas à venir participer au festival de Djoua et découvrir cette région de Kabylie durant toute la semaine de la manifestation. Des moyens logistiques très importants sont mobilisés pour la circonstance : hébergement et restauration en cités universitaires, personnel de service, moyens de transport, encadrement des activités pédagogiques et ludiques, etc. L'opération a nécessité une rigoureuse préparation. Outre l'organisation de l'infrastructure d'accueil, un programme d'animation pédagogique et festive a été élaboré avec un calendrier couvrant la durée du séjour. Le thème accompagnateur du séjour, cette année, est l'initiation au Kabyle, la langue pratiquée dans la région ainsi que la découverte des langues espagnole et anglaise. Des ateliers d'initiation, encadrés par des enseignants de langues seront organisés une partie du temps. Chaque jour, après le petit déjeuner, les enfants, regroupés en groupes, partiront en bus dans diverses directions pour des objectifs divers. Ils seront, également, conduits sur le site du festival pour participer aux activités éducatives et ludiques et assister aux concerts donnés en soirée. Le programme des soirées est complété par des festivités organisées en ville ou dans la cité universitaire.

Recevoir autant d'enfants d'horizons différents dans des conditions optimales de confort et de sécurité nécessite beaucoup d'efforts et de disponibilité de la part des organisateurs et des accompagnateurs. Ce séjour est un moment de pur bonheur pour les enfants. Un bonheur collectivement vécu dans les activités de loisirs, la découverte de la région et de ses sites méconnus et sans doute aussi dans le plaisir de rencontrer d'autres enfants du pays.

K. H.

CLÔTURE DU 4^E FELIV

L'hommage au romancier Hamid Skif



Le 4^e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (Feliv) a pris fin mercredi soir à Alger par un spectacle chorégraphique en hommage au défunt poète, journaliste et romancier Mohamed Skif, intitulé «Géographie du danger», conçu par Hamid Ben Mahi. Le spectacle, inspiré du roman éponyme de Mohamed Skif, décédé en mars dernier à l'âge de 60 ans des suites d'une longue maladie, met en scène un danseur qui engage son corps dans une danse en solo, à la fois mûre, brute et désabusée, sous une lumière feutrée, voire sombre. Hamid Ben Mahi, à travers ses mouvements, exprimait le désarroi et la déception d'un émigré clandestin, un «harrag», qui croyait, enfin, trouver la sérénité et la paix de l'âme en Europe. En vain.

Cet émigré se retrouve cloîtré dans une chambre. Il étouffe, il n'arrive plus à respirer, il maudit son sort. Solitude, insomnie, déprime et fureur, exprimées par les gestes du danseur et la souplesse de son corps, se mêlent dans son esprit et en font un être égaré, désespéré, complètement abattu. La danse était entrecoupée par la lecture, en voix-off, d'extraits du roman «Géographie du danger», écrit en 2006 et consacré au phénomène de l'émigration clandestine. Ce roman a remporté, la même année, le prix de l'Association des écrivains de langue française. Hamid Skif, de son vrai nom Mohamed Benmebkhout, est né en 1951 à Oran.

Il s'est lancé, dès son plus jeune âge, dans des activités culturelles diverses mais avec un penchant avéré pour la poésie et le théâtre, avant d'embrasser une carrière de journaliste à l'agence Algérie Presse Service où il passera une quinzaine d'années, de 1975 à 1990. A l'agence nationale de presse, il se distinguera très vite par des écrits de grande qualité, qu'ils soient d'ordre culturel ou politique, avant de prendre la direction des bureaux régionaux de l'APS à Oran puis à Tipasa. Peu avant d'opter pour l'agence, il avait participé à la rédaction de

l'hebdomadaire «Révolution africaine» et travaillé au quotidien «La République», qui paraissait à Oran en langue française jusqu'en 1975. C'est dès 1971, alors qu'il n'avait que 20 ans, que Hamid Skif faisait déjà partie des poètes réunis cette année-là par Jean Sénac pour son anthologie de la jeune poésie algérienne de graphie française, aux côtés de Youcef Sebti et Abdelhamid Laghouati, et anima en 1972 les soirées poétiques du «Mougar». Il publiera par la suite des romans et des recueils de poèmes, tout en animant des lectures et des conférences sur la culture algérienne et universelle dans plusieurs pays d'Europe, notamment depuis qu'il s'est exilé en Allemagne en 1997. Sa dernière apparition publique en Algérie était en juillet 2009, à l'occasion du 2^e Festival culturel panafricain, où il avait pris part à «la Résidence d'écriture» (rédaction d'un ouvrage collectif) avec d'autres écrivains algériens et africains de renom.

Son œuvre comporte trois recueils de poèmes «Poèmes d'El Asnam et d'autres lieux» (1986), «Poèmes de l'Adieu» (1997), «Les Exilés du matin» (2006) et plusieurs recueils de nouvelles. Le 4^e Feliv s'est tenu du 22 au 29 juin, sous le slogan «Libérer l'imaginaire», à l'esplanade de Riadh El-Feth et d'El-Kettani (Bab El-Oued) ainsi qu'aux palais de la culture Malek-Haddad (Constantine) et du Méchouar (Tlemcen). Une soixantaine d'éditeurs ont pris part à cette rencontre annuelle qui a proposé un programme riche en activités thématiques, outre l'exposition de livres. Un colloque de deux jours a été organisé dans le cadre du 4^e Feliv autour du thème «Littérature, bibliothèque et lecture publique». Cette rencontre a permis à des éditeurs, libraires et bibliothécaires, algériens et étrangers, d'étudier ensemble les voies et moyens à entreprendre pour aboutir à des actions communes de promotion de la lecture et de la valorisation de la littérature et du livre de jeunesse.

Les débats ont porté, notamment, sur le rôle des bibliothèques publiques et scolaires dans la promotion de la lecture chez les jeunes, leur politique de documentation, les stratégies culturelles de développement de la lecture publique, la gestion des fonds documentaires des bibliothèques scolaires et le partenariat entre bibliothèques publiques et scolaires.

APS

MONOLOGUE "FACEBOOK YA TCHOUTCHE"...

Mustapha Ayad se perd entre le réel et le virtuel

Le monologue "Facebook ya Tchoutche" de Mustapha Ayad, présenté jeudi soir à Alger, propose de marquer par l'humour un temps de réflexion sur l'impact que pourraient avoir les réseaux sociaux virtuels sur le comportement de l'homme. Mustapha, un comédien de théâtre à la retraite, voit sa vie basculer petit à petit en découvrant, "grâce" à sa petite fille, la magie du Web et tombe sous le charme du réseau social "Facebook", après une certaine réticence due à son refus de croire en les relations d'amitié sur la toile. Après hésitation, ce comédien au parler franc, finit par accepter d'ouvrir un compte. Tout intrigué d'avoir un mur, propre à lui, sur lequel il peut s'exprimer librement, Mustapha, n'arrive plus à se passer de cet espace virtuel sans frontière aucune. Il voit sa liste d'ami(e)s devenir plus longue de jour en jour. Il utilise ce nouveau moyen d'expression pour décrire en toute franchise et liberté la situation de l'artiste en Algérie et du théâtre algérien ainsi que d'autres sujets d'actualité en rapport, entre autres, avec la politique nationale et le football. Utilisant un langage algérois, riche en expressions populaires qui se font de plus en plus rares sur les planches, Mustapha Ayad, incarnant le personnage éponyme, semblait, par moments, évoquer des situations puisées de son propre vécu. Parfois, il devenait plus généraliste. Son aventure virtuelle continue dans un climat agréable, marqué par la curiosité et la découverte. Il éprouve du plaisir à ajouter à sa liste d'amis, soit disant, de hautes personnalités politiques. Un jour, en ouvrant son compte, le plaisir tant éprouvé se transforme en angoisse...même le chef de l'Etat voudrait s'ajouter à sa liste d'amis(e)s. C'est à partir de là, que Mustapha sombre dans une sorte de délire. Il n'arrive pas à croire ce qu'il est en train de vivre... Ecrit par Mohamed Cherchal, mis en scène par Mustapha Ayad et Zahir Bouzerar, le monologue "Facebook ya Tchoutche", produit par l'Association des amis de Rouiched, a été présenté à la salle El-Mouggar.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD

33^e édition du 4 au 13 juillet

La 33^e édition du Festival international de Timgad se déroulera du 4 au 13 juillet prochain à Batna, a-t-on appris mercredi dernier auprès du commissariat du festival. Ce festival se propose de créer une activité culturelle à travers les wilayas de l'Est algérien parallèlement aux wilayas de l'ouest du pays qui vivent au rythme de la manifestation "Tlemcen, capitale de la culture islamique", a indiqué le commissaire du festival Lakhdar Ben Turki, lors d'une conférence de presse. La caractéristique du festival cette année, a-t-il ajouté, réside dans son inauguration la veille de la célébration, le 5 juillet, de la double fête de l'indépendance nationale et de la jeunesse. De nombreux artistes arabes et étrangers participeront à cette manifestation aux côtés de figures artistiques algériennes. Cheb Mami, la troupe Refaâ, les chanteurs Adel, Mohamed Laâraf, Massi Mohamed Lamari et Hassan Dadi, inaugureront le festival dont la plupart des soirées débiteront à partir de 22h. D'autres invités animeront des soirées tels Hadj Abdelmoghith du Maroc, la troupe El Koufya de Palestine, Nabih Karouli de Tunisie, Yadan Kaya de Turquie, Bolywood Legend d'Inde, Fares Karam et Nawal Zoughbi du Liban et enfin La Fouine de France. **APS**

FILM SUR LE COLONEL LOTFI

L'accord du ministère des Moudjahidine toujours attendu

La réalisation de films historiques prend de plus en plus de place dans la production cinématographique en Algérie. C'est le cas notamment de plusieurs films déjà produits, comme celui autour de Ben Boulaid, ou encore "Hors la Loi", qui bon gré mal gré ont essayé de rendre hommage aux grandes figures de la guerre d'Indépendance.

PAR KAHINA HAMMOUDI

A la veille de ce 49^e anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie un film sur la vie du colonel Lotfi de son vrai nom Benali Boudghene (1934-1960), chef de la wilaya historique V sera produit prochainement par SNC Bekai & Cie en audiovisuel.

Même si la commission de lecture du ministère de la Culture a approuvé le texte du scénario, il n'empêche qu'elle attend toujours l'accord du ministère des Moudjahidine pour pouvoir commencer le tournage de ce grand projet cinématographique. «Depuis environ une année, nous avons remis au service concerné au sein du ministère des Moudjahidine un dossier complet soulignant notre souhait de produire un long métrage autour du martyr symbole Ben Ali Boudghène, dit colonel Lotfi. Dans ce dossier figure notamment un accord de principe avec le scénariste Bekhouche Sadek, ainsi qu'un dossier administratif de notre entreprise de production. Nous attendons à ce jour l'accord du



ministère des Moudjahidine pour pouvoir commencer le tournage, d'autant que nous nous rapprochons de la célébration du cinquantième du recouvrement de l'Indépendance (1962-2012). Il est à noter que nous avons d'ores et déjà commencé à préparer cette production avec la désignation d'un réalisateur professionnel et d'une équipe technique dotée d'une lourde expérience dans le domaine», déclare Zahra Bekai Zahra gérante de ladite entreprise.

Il est à noter que l'annonce de cette nouvelle production a été déjà faite par le ministère des Moudjahidine Mohamed Chérif Abbas lors de la cérémonie du coup d'envoi des festivités marquant le 50^e anniversaire de la mort de ce héros de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954. «La production de ce long métrage et la publication d'écrits politiques du colonel Lotfi, constituent un acte de reconnaissance des

sacrifices de ce martyr», a notamment souligné le ministre des Moudjahidine. Avec cette nouvelle production la nouvelle génération s'apercevra du lourd tribut qu'ont payé nos aïeux. Ben Ali Boudghène, dit colonel Lotfi, est l'un des héros de la guerre de Libération nationale. Il est né le 5 mai 1934 à Tlemcen. En octobre 1955, il rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la zone V en qualité de secrétaire particulier de Si Jaber au même titre que son épouse qui l'a rejoint au maquis. Il est désigné à la tête de la section de Tlemcen et Sebdu et constitue les cellules secrètes du FLN. Grâce à son sens de l'organisation et à son intelligence, il entame la structuration de l'activité commando dans la wilaya V sous le surnom de Si Brahim. Il marque le début de l'année 1956 par ce type d'opérations visant les objectifs français. Il est nommé chef de la zone huit de la wilaya V en janvier 1957 sous le nom de Lotfi en tant que capitaine puis commandant de la zone d'Aflou et membre du conseil de direction de la wilaya V. Il est promu colonel pour diriger la wilaya V en mai 1958 et accentue l'effort de la résistance contre l'armée française sur les plans organisationnel et militaire. Il fait le voyage en Yougoslavie avec Ferhat Abbès pour ramener un appui militaire à la guerre de Révolution. Au début de l'année 1960, il assiste au Conseil national de la Révolution algérienne à Tripoli et décide de retourner vers la wilaya V avec un groupe limité. Il tombe au champ d'honneur le 27 mars 1960 à Djebel Béchar après avoir livré une âpre bataille contre l'armée française qui a employé l'aviation et l'artillerie lourde. **K. H.**

JEUNES TALENTS

PREMIÈRE ÉDITION DU "FESTIVAL SERIAL TAGGEUR"

La première édition du "Festival Serial Taggeur", sera organisée samedi et dimanche à 21h au théâtre de verdure du complexe culturel Laadi-Flici d'Alger, a indiqué, mercredi dernier, un communiqué de la Radio algérienne. Cette édition est organisée, à l'occasion de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, par la Chaîne III de la Radio algérienne, les Etablissements Arts et Culture de la wilaya d'Alger et Mobilis, précise la même source.

Le "Festival Serial Taggeur" s'inscrit dans la lignée des événements émanant de l'émission du même nom, qui a fait son apparition sur les ondes d'Alger Chaîne III en septembre 2010. L'émission "Serial Taggeur", dont le principe repose sur un Facebook radiophonique, donne l'opportunité aux auditeurs d'intervenir via le Net ou le téléphone, et fait en sorte de faire découvrir les nouveaux talents à travers toute l'Algérie. Elle offre à ces jeunes artistes un espace radiophonique, donc une opportunité de se faire connaître. Le "Festival Serial Taggeur" viendra clore la première saison de cette émission en mettant en avant l'ensemble de tous ceux qu'elle a contribué à faire connaître et parmi eux "Caméléon" et "El Dey" deux

groupes reconnus et très appréciés par le grand public, a-t-on ajouté de même source. Le festival rassemblera les découvertes artistiques ayant marqué l'émission depuis son début en septembre. Plusieurs groupes, chanteurs, comédiens, danseurs et artistes, en tous genres, se succéderont, formant un bel échantillon de la nouvelle scène algérienne.

Les spectateurs auront l'occasion de voir sur scène Sido, jeune rappeur de Tipasa, qui signe le générique de l'émission. C'est une figure "incontournable" de la nouvelle génération de rappeurs algériens. Nour El Houda, une jeune chanteu-

se, bourrée de talent, découverte à Jijel et qui a su séduire les auditeurs de l'émission avec sa voix et l'émotion qui s'en dégage, sera également à l'affiche. Pour la break dance, Dziri One Crew, une troupe d'Alger, qui a remporté plusieurs prix au niveau national et international, animera la soirée de samedi. Improviso, une troupe de théâtre d'improvisation d'Oran, se chargera d'animer les deux soirées de façon décalée. Au programme figurent, entre autres, le jeune chanteur constantinois Ayoub qui se spécialise dans le rock acoustique et le groupe Tidress de Blues Tergui, découvert à Tamanrasset. **APS**

FÊTES DE LA JEUNESSE ET DE L'INDÉPENDANCE

Cheb Khaled en concert prochainement à Oran

Le public oranais aura rendez-vous avec le roi de la chanson raï Cheb Khaled qui animera un grand gala à la veille de la célébration du double anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse, ont annoncé les organisateurs. Cette soirée ne manquera pas de drainer des foules d'admirateurs du "king" qui se produira sur la scène du théâtre de plein air Hasni-Chakroun, nom du regretté chanteur de la chanson sentimentale, a indiqué à l'APS le responsable de l'Office communal des Arts et de la Culture. Le gala permettra aux jeunes et aux familles de redécouvrir les succès de Khaled qui jouit d'un succès planétaire, avec entre autres tubes Allah Ya Djazair, La camel, Aïcha, et sa chanson fétiche Hmama interprétée en duo avec le doyen de la chanson oranais Blaoui Houari. Cet événement s'inscrit dans le cadre d'une série de concerts qui seront animés jusqu'au 7 juillet à l'occasion de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, avec la participation de vedettes du Raï à l'instar de Cheb Bilal et autres artistes de "l'Orchestre de Marseille".

APS

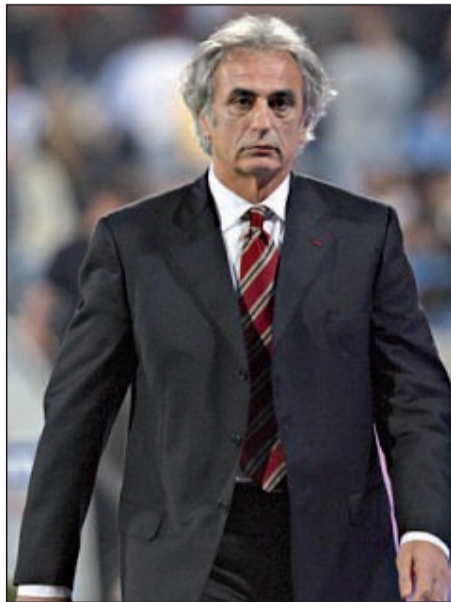
IL ANIMERA SA PREMIÈRE CONFÉRENCE DE PRESSE CET APRÈS-MIDI À ALGER

Vahid Halilhodzic exposera ses objectifs

Le nouvel entraîneur de l'équipe nationale algérienne de football, Vahid Halilhodzic, devait arriver hier après-midi à Alger en provenance de Paris. Le Franco-Bosniaque devait signer, hier, son contrat de trois années, et animer par la suite sa première conférence de presse au centre de presse Mohamed-Boudiaf du 5-Juillet à partir de 15h.

PAR MOURAD SALHI

Plusieurs points seront au menu de cette première rencontre de l'ancien coach de PSG avec les médias algériens, «*Ça sera mon premier rendez-vous face à la presse algérienne, et je vais répondre volontiers à toutes les questions des journalistes*», a indiqué Halilhodzic. L'ex-coach de l'équipe nationale de Côte d'Ivoire devrait s'expliquer d'abord sur le contrat qui le lie à la FAF pour une durée de trois années avec des clauses bien précises. Le nouvel entraîneur de l'équipe algérienne, qui a avoué avoir hérité d'une situation difficile après surtout la débâcle de Marrakech devrait exposer sa politique de travail qui permettra de remobiliser le groupe et voir tout ce qui n'a pas marché afin de repartir du bon pied. Avant de parler des objectifs assignés par l'instance nationale, Halilhodzic devrait d'abord s'exprimer sur ses assistants qui doivent l'épauler dans



sa mission «*On s'est entendu avec le président de la FAF pour mettre en place un staff renforcé, avec lequel j'aurai l'occasion de mieux connaître les joueurs*» a indiqué dernièrement le Bosniaque. Un staff qui, a-t-il dit, sera renforcé par un technicien étranger. «*Un technicien étranger qui a déjà travaillé avec moi par le passé va me rejoindre en sélection algérienne*», a-t-il indiqué sans dévoiler l'identité de son futur assistant, même si les dernières informations confirment que Halilhodzic compte travailler avec son assistant Cyril Moine. Pour ce qui concerne le reste du staff technique, la FAF a désigné l'ancien défenseur international algérien des années 80, Noureddine Kourichi, en tant qu'adjoint d'Halilhodzic

«*L'instance nationale a décidé de nommer Kourichi au poste d'entraîneur adjoint de la sélection nationale. Il aura la tâche de seconder Vahid Halilhodzic dans sa mission*», a indiqué hier le président de la Ligue nationale de football, Mohamed Mecherara sur les ondes de la Radio nationale. Concernant les autres noms circulant ces derniers temps, qui pourraient intégrer le staff technique, le patron de la LNF, confirme que «*la FAF a établi une liste des meilleurs techniciens algériens, qui sera remise à l'entraîneur, qui devra en choisir un pour faire partie de son staff*», a-t-il précisé. Pour ce qui concerne sa nouvelle aventure à la tête de l'équipe algérienne, Vahid Halilhodzic revient sans aucun doute sur le match amical face à la Tunisie, qu'il voulait annuler, car selon lui «*il ne sert à rien puisque* » assure-t-il «*le plus important pour le moment c'est de monter une équipe solide et repartir de l'avant*». Même si tout a été dit sur les objectifs du nouvel entraîneur, Halilhodzic, ne ratera certainement pas cette première occasion pour parler de ses ambitieux et surtout du principal objectif qui lui a été confié par la FAF et qui sera sans doute la qualification de l'Algérie à la Coupe d'Afrique des nations 2013 et la Coupe du monde 2014 puisque les Algériens sont quasiment éliminés de la prochaine CAN 2012 «*Je pense que j'aurai largement le temps d'ici là pour préparer surtout ces deux échéances importantes, d'autant que la qualification pour la CAN-2012 est pratiquement compromise*» a-t-il indiqué.

M. S.

ALI MALEK, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LNFA :

«Gérer rationnellement et professionnellement... »

La nouvelle équipe dirigeante de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) est déterminée à gérer «*rationnellement et professionnellement*», a souligné son président, M. Ali Malek, à l'issue de son élection à la tête de cette instance, jeudi à Alger. Ali Malek (58 ans), seul candidat en lice, a été élu à main levée par les 36 membres de l'assemblée générale présents sur un total de 47 membres composant l'AG. «*Cette confiance émanant de la part des membres de l'assemblée générale me fait énormément plaisir. Je n'épargnerai aucun effort, moi et les membres du bureau de ligue, pour gérer cette instance de manière professionnelle, dans le respect des lois et tout en préservant les intérêts des clubs amateurs composant cette ligue*», a déclaré à l'APS le nouveau président de la LNFA. Interrogé sur les grandes lignes de la gestion de la LNFA, Ali Malek a estimé que le football amateur représente un véritable réservoir dans lequel puisent les clubs pros. «*Les clubs affiliés à cette ligue ont des traditions dans le football algérien et sont connus pour être des clubs formateurs. J'espère que ce "filtre" fonctionnera en permettant aux meilleurs joueurs de se produire en professionnels et puis aux clubs amateurs de remplir les conditions du cahier des charges pour accéder à la ligue professionnelle*», a-t-il dit. Evoquant le système de compétition de la saison prochaine, le pré-

sident de la LNFA, a rappelé que «*le championnat national amateur sera réparti en trois groupes de 14 clubs chacun et un groupe de football féminin composé, quant à lui, de 12 équipes*», affirmant par l'occasion qu'à l'heure actuelle, il «*ignorait les modalités d'accession et de rétrogradation, lesquelles seront déterminées ultérieurement par la Fédération algérienne (FAF)*». Le président du NRB Réghaïa, Rabah Mesrou, a été élu membre au bureau exécutif de la ligue, en compagnie de Mokhtari Abderrahim (US Remchi) et Ayachi Malik (USM Sétif), au titre des représentants des clubs de football amateur. Au titre des

experts de la FAF, Redouane Dakhli et Djamel Kashi ont été élus d'office, de même pour Fertoul Radia (FC Constantine) et Bezghiche Kahina (USF Béjaïa) qui ont été les seules candidates briguant les deux postes de représentantes des clubs de football féminin. Le président de la ligue inter-régions est membre d'office du bureau de la Ligue nationale de football amateur, selon les statuts de la LNFA. Le nouveau patron du football amateur, Ali Malek, a précédemment occupé le poste de président de la Ligue nationale de football (LNF) durant la période 2006-2009, rappelle-t-on.

Quatre matches de suspension pour un dirigeant de l'USM Annaba

Un dirigeant de l'USM Annaba, Mostefa Guerd, a écopé d'une suspension de quatre matches ferme, assortie d'une amende de 50.000 DA, a décidé la commission de discipline de la Ligue Nationale de football (LNF), lors de sa réunion tenue jeudi dernier. Il est reproché au dirigeant de l'USMAn, son mauvais comportement envers des officiels, lors du match de son équipe devant le CA Bordj Bou Arréridj (0-0), disputé samedi dernier à Annaba pour le compte de la 28e du Championnat de football professionnel, Ligue 1. La commission a pris d'autres décisions lors de la même réunion, infligeant une suspension d'un match ferme aux joueurs du MC Saïda, Yassine Akkouche et Mohamed Saadi, qui doivent s'acquitter, chacun, d'une amende de 20.000 DA. Ces sanctions font suite aux contestations de décision des deux joueurs lors du match ayant opposé leur équipe au MC Alger (2-1), pour le compte de la 28e journée. Pour les mêmes reproches, la même sanction a été prononcée à l'encontre des joueurs Mohamed Zine El Abidine Sebbah (MC Oran), Abdelkader Messaoudi (USM Annaba), Mohamed Yekhlaf (ES Sétif) et Billel Naili (JS Kabylie).

FC FULHAM

Rafik Halliche maintenu dans l'effectif



L'entraîneur du club anglais du FC Fulham (Premier League anglaise), le Néerlandais Martin Jol, a décidé de maintenir le défenseur international algérien du FC Fulham, Rafik Halliche, dans l'effectif de la saison prochaine, rapporte vendredi le site officiel du club londonien. Même s'il n'a joué que 16 minutes dans l'élite anglaise la saison écoulée sous la conduite de Mark Hughes, l'ancien joueur du NA Hussein Dey aura une nouvelle occasion de démontrer son potentiel. La direction de Fulham a décidé de se passer des services de six joueurs, il s'agit de Zoltan Gera, Eddie Johnson, Diomansy Kamara, John Pantsil, Matthew Saunders, et Pascal Zuberbühler, précise la même source. La seule et unique apparition de Halliche durant la saison était le 22 janvier face à Stoke City (2-0). Halliche avait rejoint le club londonien durant l'intersaison en provenance de Nacional Madeira (Div. 1 portugaise) pour un contrat de 3 ans. La dernière convocation de Rafik Halliche en Equipe nationale remonte au 10 octobre 2010, à l'occasion du déplacement à Bangui (Centrafrique) pour le compte de la 2e journée des éliminatoires de la CAN-2012.

Le SSC Naples ne lève pas l'option d'achat sur Hassan Yebda

Le club italien de la SSC Naples (Serie A italienne de football), a décidé de ne pas lever l'option d'achat sur le milieu international algérien, Hassan Yebda, contracté désormais de retourner au Benfica Lisbonne (Div 1 portugaise), rapporte vendredi la presse locale. Le milieu défensif des Verts a été prêté pour une saison à l'équipe napolitaine, avec laquelle il a réalisé une saison pleine. Toutefois, les 2 millions 750.000 euros réclamés par la direction du club lisboète pour lever l'option d'achat, qui a expiré hier, a fini par dissuader le club présidé par Aurélio De Laurentis. Maintenant que le départ de Yebda est officiel, il n'est pas sûr pour autant qu'il porte la saison prochaine les couleurs de Benfica, puisque plusieurs clubs espèrent s'offrir ses services. Selon les sites spécialisés et la presse locale, Yebda est convoité par plusieurs clubs qui veulent s'attacher ses services durant l'intersaison Hassan Yebda (27 ans), avait rejoint Naples durant l'intersaison en provenance du club anglais du FC Portsmouth. Avec la SSC Naples, Yebda a été utilisé durant la saison 2010-2011 à 29 reprises (2 buts).

HENRI LEGARDA, PRÉSIDENT
DU MANS :

«Soudani est un bon joueur»



Le président et actionnaire majoritaire du Mans, Henri Legarda, a été séduit par l'attaquant international algérien Hilal Soudani qui a effectué des tests

durant ces trois derniers jours avec le club français, le qualifiant de "bon joueur." "Il est athlétique, c'est un bon joueur", a lancé le patron du Mans (Ligue 2 française), décidé à recruter le meilleur buteur du championnat algérien et sacré champion d'Algérie avec l'ASO Chlef. Le conseiller du président, Daniel Jeandupeux et l'entraîneur Arnaud Cormier ont également été séduits par le profil de l'international algérien qui sera de retour au pays ce jeudi, pour assister à la remise du trophée de champion à son équipe, qui va affronter, vendredi à domicile, l'USM Alger dans le cadre de la 29^e journée du championnat de Ligue 1.

Karim Matmour s'engage pour 1 saison avec l'Eintracht Francfort

L'attaquant international algérien du Borussia Moenchengladbach (Bundesliga 1 allemande de football), Karim Matmour, s'est engagé pour une saison avec option de prolongement, avec l'Eintracht Francfort, club relégué en Bundesliga 2, rapporte vendredi le site officiel du club de Francfort. Le milieu des Verts pourra prolonger son contrat de deux saisons avec l'Eintracht Francfort à l'issue de la saison prochaine. Toutefois, le montant de la transaction n'a pas été dévoilé. "Avec le recrutement de Karim Matmour, nous avons réussi à combler le poste vacant de milieu offensif, comme souhaité par l'entraîneur Armin Veh", a déclaré le président de l'Eintracht Francfort, Heribert Bruchhagen, à la même source. Matmour (26 ans), avait débuté sa carrière en 1991 au sein de Vauban Strasbourg, avant d'évoluer au RC Strasbourg (1999-2003), Vauban Strasbourg (2003-2004), SC Fribourg (2004-2008), et enfin le Borussia Moenchengladbach (2008-2011). Avec l'Equipe nationale, Matmour compte 26 sélections pour 2 buts.

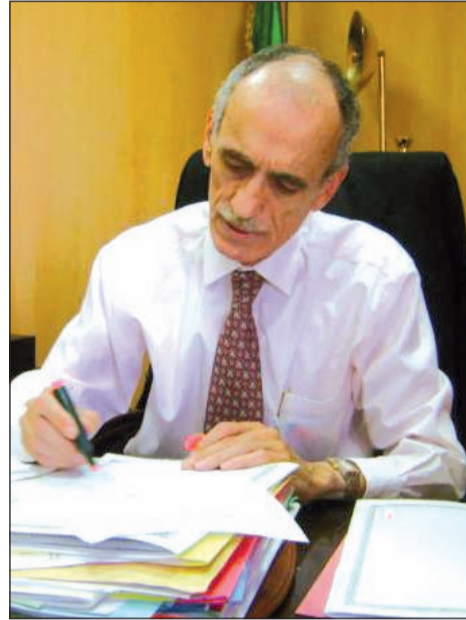
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA LNF AUJOURD'HUI

Kerbadj et Naâmoune briguent la première présidence

Le président de la toute nouvelle Ligue de football professionnel (LFP) sera connu demain, à l'issue de l'Assemblée générale élective qui doit décider de l'identité du premier patron de l'instance dirigeante du football national sous l'ère professionnelle.

C'est donc soit Mahfoud Kerbadj, président du Club sportif amateur (CSA) CR Belouizdad et aussi président du conseil d'administration de la Société sportive par actions (SSPA) CRB, et Naâmoune Mohamed Larbi, directeur général de la SSPA MSP Batna, qui ont décidé de se lancer dans la course, qui aura la primeur de diriger la nouvelle structure, alors que les observateurs s'attendaient à plus de prétendants pour ce poste.

Tous deux disent qu'ils se sont portés candidats "à la demande de plusieurs présidents de club et de personnalités sportives", mais à la fin un seul d'entre eux sortira vainqueur du scrutin direct et secret. Bien qu'il ait avoué son faible pour le CRB depuis sa tendre enfance, Mahfoud Kerbadj n'a fait son entrée "officielle" dans le monde du football que lors de la saison 2007-2008, lorsqu'il fut membre du bureau dirigeant du club belouizdadi sous la présidence de Mokhtar Kalem. Au terme de la saison, il est élu à la tête des Rouge et Blanc après le retrait de Kalem, avec qui le club a échappé à la relégation lors de la dernière journée du championnat. Sous Kerbadj, les Belouizdadis ont remporté la Coupe d'Algérie 2009, seul trophée que compte le boss du CRB à son palmarès. Mahfoud Kerbadj est un licencié en droit, diplômé qu'il a obtenu en 1978. Durant sa longue carrière professionnelle, il a occupé plusieurs postes de responsabilité, se forgeant une réputation parmi les siens. Il a commencé sa carrière en tant que chargé d'études auprès de la Direction générale de la Sécurité sociale. Kerbadj fut par la suite administrateur du journal Ech-Chaâb en 1982, et ce jusqu'à mai 1987, avant de tenter sa chance à la Radio nationale, comme



directeur de la coopération. En juin 1990, le prétendant à la présidence de la LFP a été désigné comme administrateur liquidateur du secteur de la presse écrite. Sa carrière a connu un tournant en décembre 1990, lorsqu'il occupa, pendant 13 ans, le poste de directeur général de la Société d'impression d'Alger (SIA). Entre temps, Kerbadj fut nommé directeur général de l'imprimerie officielle, poste qu'il occupe à nos jours. En 2011, Mahfoud Kerbadj est élu par ses pairs comme président de l'Association des présidents des clubs professionnels (APCP), née pour "défendre les intérêts des clubs" à l'occasion de cette 1^{re} édition du championnat professionnel.

Naâmoune porteur de "nouvelles idées"

Si Mahfoud Kerbadj est considéré comme un "novice" dans le monde du sport, ce n'est pas le cas pour son adversaire de dimanche, Naâmoune Mohamed Larbi, dit Zedam, qui fut un judoka de 1976 à 1990. Après son retrait des tatamis, il se reconvertit comme dirigeant dans la section judo du MSPB pendant 11 longues années. Il occupa en même temps un poste de dirigeant au Club sportif amateur du MSPB puis président du directoire du club des Aurès en 2007. Une année plus tard, il est élu à la vice-présidence du CSA/MSPB, poste qu'il occupa jusqu'en 2010, avant d'être promu comme directeur général de la toute nouvelle SSPA/MSPB.

Zedam, 53 ans, est aussi membre du conseil de la Ligue nationale de football (LNF), appelée à disparaître pour laisser place à la nouvelle LFP. Dans la vie extrasportive, le candidat Naâmoune est président de l'association civile dénommée La Paix et membre de l'association sportive amateur NADD. Il est également mécène depuis 1996 et sponsor de plusieurs associations culturelles et sportives en sa qualité d'industriel. Mohamed Naâmoune croit, dit-il, au renouveau du football algérien et à la mise en oeuvre du professionnalisme et c'est, selon lui, l'une des raisons qui l'ont incité à postuler pour le poste de président de la LFP. Il dit être porteur de "nouvelles idées et d'un nouveau projet de fonctionnement de la Ligue comprenant plusieurs axes, entre autres la formation de jeunes talents, la communication et la gestion des ressources humaines."

Le cumul de mandats pour le président de la LFP est interdit et la fonction de président de la LFP est incompatible avec la fonction de président, dirigeant ou gestionnaire d'un club professionnel, ce qui veut dire que le vainqueur devra démissionner de son poste en club. Outre l'élection du premier patron de la LFP, se dérouleront également les élections du Conseil d'administration. Sont candidats, au titre de représentants des clubs de la Ligue 1 Abdelkrim Medouar (ASO Chlef), Hamimed Ibrahim El Khalil (WA Tlemcen), Mohamed Laib (USM El-Harrach), Khaldi Mohamed (MC Saida), Abdouche Réda (USM Alger), Arab Azeddine (ES Sétif) et Doudah Ali (JS Kabylie). Les membres de l'assemblée générale éliront trois représentants et un (1) suppléant.

Pour les représentants de la L2, ce sera Ali Lafri (Paradou AC), Abdelkamel Madani (MO Constantine), Mohamed Mani Saada (ES Mostaganem), Youcef Matoub (RC Kouba), Farid Nezzar (CA Batna) et El Morro Mohamed (ASM Oran). Seront élus trois membres et un (1) suppléant. Enfin, pour les postes au Conseil d'administration, au titre des experts de la Fédération algérienne, deux candidatures ont été enregistrées : celles de Faouzi Guellil et Mohamed Khelaifia. Seront élus deux membres et un (1) suppléant.

PUB

Mariah Carey : première photo de sa fille Monroe



On n'avait pas encore vu le bout de son nez, Mariah Carey a posté la première photo de sa fille.

Mariah Carey avait décidé de nous appâter et elle a réussi.

Dimanche, sur son compte Twitter, la chanteuse a posté : «Voici bébé Monroe qui dit pas de photos à sept semaines et demi... Oh ma chère :)». Si vous vous attendez à voir quelque chose, autant vous prévenir de suite, vous allez être déçus.

Confortablement installée dans son transat, blottie sous sa petite couverture rose, Monroe a tout juste la tête qui dépasse,

laissant entrevoir une petite touffe de cheveux noirs. Et c'est tout. Car devant son visage, elle tend une main grande ouverte.

Redoute-t-elle le flash ? Ou s'agit-il déjà des caprices d'une petite fille gâtée ? Sans doute la seconde proposition.

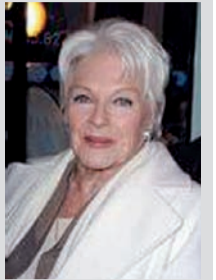
Rappelez-vous, son papa nous avait prévenus : Sa fille est une diva comme sa mère ! «Quand ma fille veut quelque chose, elle vous le fait savoir sur le champ», avait-il expliqué.

Tout ça, c'est peut-être simplement dans les gênes...

LE CARNET DU MIDI

LA REINE DU CASINO DE PARIS

Line Renaud, de son vrai nom Jacqueline Enté, est une chanteuse et actrice française née ce jour à Armentières, dans le Nord. Repérée lors d'un concours d'entrée au conservatoire de Lille, elle intègre l'orchestre de Radio-Lille sous le nom de Jacqueline Ray. Elle commence à travailler dans le music-hall à Paris en 1945. Elle y rencontre le compositeur de chansons Loulou Gasté, vingt ans plus âgé qu'elle, qui lui fait prendre un nom de scène. En 1950, elle épouse Loulou Gasté, qui restera son mari jusqu'à sa mort en 1995. Elle enchaîne les succès. Elle chante en 1954 au Moulin Rouge, puis part grâce à Bob Hope pour les États-Unis chanter dans des palaces de New York et Los Angeles, et dans l'Ed Sullivan Show. Elle chante en duo avec Dean Martin Relaxez-vous. Fin 1955, elle est la première chanteuse française (bien avant Henri Salvador alias Henry Cording) à reprendre une chanson rock and roll, en l'occurrence le titre de Lavern Baker Tweedle Dee. En 1959, elle devient meneuse de revue au Casino de Paris, puis elle est engagée au Dunes, un casino de Las Vegas entre 1963 et 1965. Dans les années 80, elle chante Le Soir avec Dalida, dont elle est une amie très proche. Réputée proche de Jacques Chirac pour lequel elle chanta dans des meetings du RPR «Avec le RPR, il fera beau demain», dit-elle notamment lors d'un meeting électoral, elle ne s'engage pas en faveur de Nicolas Sarkozy en 2007, mais soutient Bertrand Delanoë lors des élections municipales de 2008 à Paris. Elle fait partie du conseil d'administration de la fondation franco-japonaise Sasakawa



1929 LA FEMME AUX 3.000 PAIRES DE CHAUSSURES

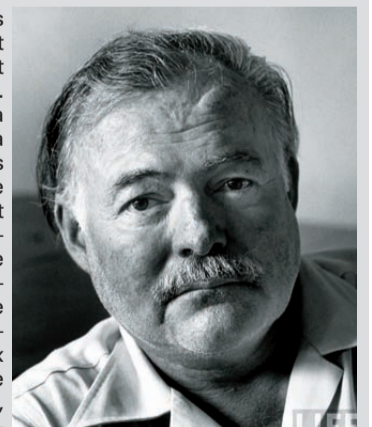


Imelda Romualdez Marcos, née Imelda Remedios Visitacion Trinidad Romualdez est né ce jour est la femme de Ferdinand Marcos, 10^e président des Philippines, de 1965 à 1986. Elle était surnommée «le papillon d'acier» ou «le papillon de fer». Après la chute du régime, elle est accusée avec son mari de détournement de milliards de dollars. Elle symbolise l'extravagance du règne politique de son époux, à l'instar des trois mille paires de chaussures qu'elle s'était offerte aux frais du régime. Imelda Romualdez devient reine de beauté à l'âge de dix-huit ans, en étant couronnée «Rose de

Tacloban». Elle devient plus tard «Miss Leyte», puis «Miss Philippines». Elle travaille chez un disquaire, se produit comme chanteuse et enfin travaille à la banque centrale des Philippines. Elle prend des cours de chant au conservatoire de l'université de Santo Tomas. Elle fait alors la une de nombre de magazines manillais. En 1953, Imelda Romualdez rencontre le député Ferdinand Marcos. Encouragés par un de ses amis député, ils se lient d'amitié et tombent amoureux. Ils se marient en mai de la même année. Jusqu'en 1965, Imelda Marcos fait la une de nombreux magazines et voyage à travers le pays pour faire connaître son mari et lui trouver des soutiens politiques. Le train de vie d'Imelda Marcos est aussi fastueux que celui de son mari. En 1979, ils dépensent cinq millions de dollars lors d'une tournée de lèche-vitrine à New York, Rome et à Copenhague. En 1983, elle affrète un avion privé à destination de l'Australie afin d'aller chercher du sable blanc pour sa plage privée. Elle achète pendant les années 1980 un nombre important d'appartements à Manhattan, notamment dans le Crown building (51 millions de dollars) et le Herald centre (60 millions de dollars). Elle possède dans ces derniers 175 œuvres d'art, dont de Michel Ange, Botticelli et Canaletto, qui sont saisies lors de la chute du régime. Le 25 février 1986, Ferdinand Marcos et sa famille s'envolent pour Hawaï (via Guam), après que le régime eut été renversé par une révolution populaire. Dans la résidence présidentielle, le palais de Malacañang, sont trouvées les affaires d'Imelda Marcos, comptant quinze manteaux en vison, 508 robes, 1.000 sacs à mains et 3.000 paires de chaussures

1961 UNE VIE D'AVENTURIER

Ernest Miller Hemingway, plus connu sous le nom de Ernest Hemingway, est un écrivain et journaliste américain. Hemingway est né et a grandi à Oak Park, une ville située dans la banlieue ouest de Chicago dans l'Illinois. Après avoir quitté le lycée, il a travaillé pendant quelques mois en tant que journaliste, avant de partir pour le front italien pour faire ambulancier pendant la Première Guerre mondiale, ce qui a servi de fondement à son roman L'Adieu aux armes. Il prendra part comme journaliste à la guerre d'Espagne, aux côtés des Républicains il écrira Pour qui sonne le glas, roman qui le rendra célèbre, il y rencontrera Malraux. Il adopte une éthique qui met l'accent sur le courage face à l'adversité ; ses héros sont des hommes forts, silencieux, et très curieux des femmes. Son œuvre est couronnée par le Prix Nobel de littérature en 1954 «pour le style puissant et nouveau par lequel il maîtrise l'art de la narration moderne, comme vient de le prouver 'Le Vieil Homme et la Mer'» pour qui il obtiendra le prix Pulitzer. Il donnera à Stockholm, devant le jury de l'Académie suédoise, le discours le plus court de l'histoire de cette institution. Devenu impuissant, atteint petit à petit de cécité à cause de son diabète et touché par la folie, Il se suicide ce jour, d'un coup de fusil, lui qui avait toujours blâmé son père pour son suicide, considérant cela comme un acte de lâcheté.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1816 Naufrage de "La Méduse"

Sur la route du Sénégal, une des plus belles embarcations de la marine française, la frégate "La Méduse", s'échoue sur le banc d'Arguin avec 395 personnes à son bord. Pour suppléer aux canots de sauvetage, l'équipage se réfugie sur un radeau de fortune de 20 mètres de long sur 7 mètres de large.

Mais les amarres avec le canot remorqueur sont coupées. Le radeau part alors à la dérive avec 150 hommes et une femme et pour toute nourriture 75 livres de biscuits. 12 jours plus tard l'embarcation sera découverte avec 15 survivants. Les autres ont été jetés à la mer ou ont été mangés par les autres occupants.

L'événement inspirera le peintre Théodore Géricault qui l'immortalisera en 1819 sur un tableau grandiose appelé "Le radeau de la Méduse".

1900 Premier vol d'un Zeppelin

Le général allemand à la retraite Ferdinand Von Zeppelin, s'envole à bord d'un ballon dirigeable de son invention au dessus du lac de Constance en Allemagne. L'aérostat de 128 mètres de long, baptisé L21, a parcouru 6 kilomètres en 18 minutes à 400 mètres d'altitude. Pour Zeppelin, c'est l'aboutissement de près de 25 ans de travail.

1940 Le gouvernement Pétain s'installe à Vichy

À la suite de la signature de l'armistice avec l'Allemagne le 22 juin, le gouvernement français quitte Bordeaux pour Vichy en zone libre. Installé à l'hôtel du Parc, il est tout de suite nommé "gouvernement de Vichy". Le maréchal Pétain impose une modification de la Constitution qui aboutira le 10 à la création de "l'Etat français". La nouvelle devise de la France sera "Travail, Famille, Patrie".

1976 Le Viêt Nam est officiellement réuni

Le Vietnam est réuni après plus de 20 ans de guerre. Le 20 septembre 1977 : admission du Viêt Nam à l'Organisation des Nations unies (Onu) ; Le pays occupe une superficie de 331.690 km² pour environ 85 millions d'habitants.

Il est entouré de la Chine au nord, du Laos et du Cambodge à l'ouest et de la mer de Chine méridionale à l'est et au sud.

1990 Décès de 1.400 pèlerins musulmans

1.400 pèlerins musulmans périssent suffoqués ou piétinés dans un tunnel pour piétons de 500 mètres de longueur reliant la Cité de tentes de Mina à la ville sainte de La Mecque. La tragédie survient à la faveur d'une panne du système de climatisation alors qu'une chaleur de 45 degrés règne à l'extérieur.

1990 Imelda Marcos acquittée

Imelda Marcos, veuve de l'ex-dictateur des Philippines, est acquittée de l'accusation de détournement des fonds du Trésor philippin; l'ex-première dame des Philippines risquait 50 ans de prison et un million de dollars d'amende au terme d'un procès de trois mois. Le ministère public s'était efforcé de prouver qu'elle avait aidé son mari à détourner quelque 222 millions de dollars pour acheter des immeubles, des bijoux et des œuvres d'art, alors que la défense soutenait que le seul crime de l'ex-reine de beauté fut d'avoir aimé et soutenu fidèlement son mari pendant 35 ans.

1994 Andres Escobar assassiné

Le joueur de soccer colombien Andres Escobar, 27 ans, est assassiné à sa sortie d'un bar par des partisans de la Coupe du monde, parce qu'il a dévié un ballon dans son propre but et fait perdre son équipe contre les Américains.

Les États-Unis remportèrent finalement la partie 2-1, et la Colombie fut prématurément éliminée de la compétition avant même de disputer son dernier match. Le meurtre d'Escobar était sans aucun doute une punition pour avoir marqué ce but.

Cependant, il n'est pas sûr que le meurtrier ait agi de sa propre initiative suite à la déception de l'élimination, ou s'il a été envoyé par l'un des syndicats de jeu de hasard qui avaient parié de grandes sommes d'argent sur la qualification de la Colombie pour le deuxième tour.

2008 Après plus de 6 ans de captivité, Ingrid Betancourt enfin libérée

C'est la fin du calvaire pour Ingrid Betancourt : après plus de six années de captivité dans la jungle, la Franco-Colombienne et 14 autres otages, dont 3 Américains, ont été libérés mercredi lors d'une opération surprise de l'armée colombienne contre les FARC au cours de laquelle aucun coup de feu n'a été échangé.

SOLEIL

Risquez-vous une allergie ?

L'allergie au soleil, désignée par le terme médical de lucite estivale est une affection de plus en plus répandue. Chaque été, les mordus du soleil en seraient victimes, principalement des femmes. Quels sont les premiers signes de la lucite estivale ? Comment prévenir cette allergie solaire ?

La lucite estivale se manifeste plus particulièrement chez les femmes (9 femmes pour 1 homme) entre 15 et 35 ans. Un épisode d'allergie peut survenir dès la première exposition solaire intense et prolongée, ou après plusieurs expositions. C'est ainsi que classiquement, dès le 2^e ou 3^e jour de vacances, des petits boutons apparaissent, accompagnés de démangeaisons sur le décolleté. Ces boutons ont ensuite tendance à s'étendre aux épaules, aux avant-bras, aux bras, voire aux jambes. L'éruption dure 5 à 6 jours, les boutons disparaissent ensuite spontanément, à condition de rester à l'ombre cette fois !

Allergie au soleil : risque de récurrences

Le problème avec la lucite estivale est qu'après un premier épisode, il existe un risque de récurrences à chaque vacance. Par ailleurs, à chaque éruption, l'allergie tend à s'aggraver : les zones d'éruption s'élargissent, tout comme la durée des éruptions. En fait, avec le temps et le nombre d'expositions, la sensibilité au soleil s'accroît. A tel point que parfois, une lucite estivale peut même être déclenchée lors d'un simple week-end ensoleillé du mois de mai par exemple

Pourquoi la fréquence des lucites estivales est-elle en hausse ?

La mode du bronzage, qui fait que l'on s'expose de plus en plus souvent et intensément au soleil, explique pourquoi cette affection est en forte progression. Ensuite, les crèmes solaires peuvent intervenir à deux titres :

-L'application d'écran solaire incite certaines personnes à s'exposer plus longtemps.

-Nombre de protections solaires ne filtrent que les UVB, rayons ultraviolets responsables des coups de soleil. Or la lucite estivale est provoquée par les UVA. Pour s'en protéger, il est donc impératif de recourir à des protections solaires qui filtrent à la fois les UVA et les UVB.

Comment prévenir l'allergie au soleil ?

Appliquer une protection solaire anti-UVA et anti-UVB, en quantité généreuse. Renouveler régulièrement les applications et systématiquement après chaque baignade. S'exposer peu et éviter les heures les plus chaudes : entre 12h et 16h. S'exposer très progressivement pendant 20 à 30 minutes les premiers jours aux heures les moins chaudes de la journée. Une fois la lucite estivale déclarée, ne plus s'exposer, mais rester à l'ombre. Suivre le traitement thérapeutique et préventif prescrit par le médecin.

TÉLÉVISION LE SOIR

Elle peut nuire au sommeil des petits

Si votre enfant ne parvient pas à s'endormir le soir, éteignez la télévision après 19h : c'est le message d'une étude publiée lundi, qui démontre que les problèmes de sommeil sont plus fréquents chez les petits de trois à cinq ans qui regardent le petit écran après cette heure-là. Les programmes comportant des scènes violentes, y compris les dessins animés, sont également pointés du doigt.



En revanche, les petits peuvent regarder les programmes non-violents dans la journée sans que la qualité de leur sommeil s'en ressent, selon cette étude menée auprès de 617 jeunes et diffusée lundi sur le site Internet de la revue "Pediatrics". L'enquête a bénéficié d'un financement du gouvernement.

L'Académie américaine de pédiatrie recommande que les moins de deux ans ne regardent pas la télévision. Au-delà de cet âge, elle conseille de limiter la durée d'exposition à deux heures par jour. Elle demande également aux pédiatres de se renseigner auprès des parents, à chaque visite, sur le temps consacré à la télévision, et déconseille l'installation d'un poste dans la chambre des enfants.

De précédentes études ont montré qu'au moins un Américain âgé de trois à cinq ans sur quatre possède une télévision dans sa chambre. De nombreuses familles pensent, à tort, que regarder le petit écran aidera leurs petits à s'endormir, observe le Dr Michelle Garrison, principal auteur de l'étude, qui travaille à l'institut de recherche de l'hôpital des enfants de Seattle. L'enquête montre que 112 enfants, soit près d'un sur cinq, souffraient de troubles du sommeil la plupart des jours de la semaine. Ils connaissaient notamment des difficultés pour s'endormir, des réveils fréquents dans la nuit, des cauche-

mars ou encore un état de somnolence en journée. Les petits qui regardaient le plus grand nombre de programmes violents ou d'émissions en soirée étaient ceux qui avaient le plus de problèmes. Ils passaient surtout leur temps devant la télévision, plutôt que l'ordinateur ou des jeux vidéo.

L'étude se base sur les informations communiquées par les parents sur le comportement de leurs enfants et leurs habitudes face au petit écran. Mais elle n'est pas suffisamment rigoureuse pour déterminer si c'est la télévision qui a entraîné ces troubles. Ainsi, il est probable que les petits dormeurs regardent davantage le petit écran. Et des facteurs familiaux, comme le fait d'avoir des parents laxistes, pourraient également être impliqués.

Pour les experts, il est toutefois probable que le temps passé devant un écran ait des conséquences sur le sommeil. Cette étude démontre un problème courant, observe le Dr Dennis Rosen, spécialiste du sommeil à l'hôpital des enfants de Boston. "Cela colle parfaitement avec ce que j'ai constaté" à la clinique. Les jeunes enfants s'endorment plus facilement le soir si un rituel a été instauré pour les calmer, comme la lecture d'une histoire et un câlin, explique le Dr Marc Weissbluth, spécialiste des troubles du sommeil à l'hôpital des enfants de Chicago et auteur de plusieurs ouvrages sur la question. La

télévision peut avoir un effet contraire, en excitant les enfants, et si elle remplace une période de calme avec les parents, cela peut avoir des effets négatifs sur la santé. Alors que certains enfants de trois à cinq ans font encore la sieste dans la journée, le fait qu'ils soient sujets à un état de somnolence en fin de journée ou début de soirée montre qu'ils doivent être couchés plus tôt le soir, ajoute le Dr Weissbluth. Selon ce spécialiste, le manque de sommeil "est aussi dangereux qu'une carence en fer" et peut entraîner des troubles du comportement et de la mémoire ainsi que des difficultés à l'école. L'étude montre que les enfants regardent la télévision 73 minutes en moyenne par jour, dont 14 minutes après 19h. Ceux qui disposent d'un écran dans leur chambre y consacrent 40 minutes de plus. Une soixantaine d'entre eux regardent environ une heure, voire plus, de programmes violents par jour: 37% présentent des troubles du sommeil, contre 19% pour ceux qui ne sont pas exposés à ce type d'émission. Une centaine regardent la télévision pendant plus d'une demi-heure le soir et 28% dorment mal. S'il est irréaliste d'interdire la télévision à tous les enfants, l'étude suggère que le simple fait d'éliminer le petit écran en soirée ou les programmes violents aurait un impact, considère le Dr Garrison.

APS

TRANSPIRATION EXCESSIVE

Quelles solutions ?

L hyperhydrose est une maladie à part entière. Déodorants et autres anti-transpirants n'y changeront rien. Elle se caractérise par des épisodes très intenses de transpiration et peut entraîner une réelle détresse psychologique. Explications.

L'hyperhydrose peut être focale, c'est-à-dire ciblée sur certaines parties du corps comme les aisselles, les paumes des mains, le front... Dans ce cas, elle est souvent associée à une cause émotionnelle : un stress, une colère, une bouffée d'angoisse. Bien que de telles poussées de transpiration soient normales, le patient qui présente une réelle hyperhydrose transpire excessivement et dans des conditions qui chez la plupart des autres personnes, ne provoquent pas de sudation. Lorsqu'elle touche l'ensemble du corps,

les causes de l'hyperhydrose sont généralement liées à une maladie endocrinienne comme l'hyperthyroïdie. La grossesse, la consommation de certains médicaments (antidépresseurs, anti-inflammatoires non-stéroïdiens, hypoglycémifiants...), le sevrage des opiacés peuvent aussi être en cause.

La chirurgie en dernier recours

Le traitement local repose notamment sur l'utilisation d'une solution de chlorure d'aluminium, pour bloquer les canaux sudoraux. Une liposuction des glandes sudoripares peut aussi être proposée. Quant à la technique de l'ionophorèse, elle est pratiquée au cabinet par un dermatologue. Elle consiste à exposer la peau à un courant continu véhiculé par l'eau du robinet. Ce traitement s'avère généralement efficace, mais fastidieux. Les séances

(environ 20 minutes chacune) doivent être répétées durant de nombreuses semaines.

Dans certains pays comme les Etats-Unis, la toxine botulique est également utilisée. Elle agit en bloquant la libération d'acétylcholine, une molécule qui stimule les glandes sudoripares. En dernier recours, certains malades s'en remettent à la chirurgie ! Contre l'hyperhydrose des aisselles - ou hyperhydrose axillaire - l'ablation des glandes sudorales concernées peut ainsi être pratiquée. Quant à l'hyperhydrose palmaire, elle peut être traitée par sympathectomie transthoracique. Réalisée par endoscopie, cette intervention agit sur le nerf sympathique. Si vous êtes concerné(e), ne vous isolez pas comme ont tendance à le faire trop de patient(e)s. Parlez-en à votre médecin

Destination Santé



Omelette aux poivrons et tomates



Ingrédients :

8 œufs
2 poivrons verts
2 tomates
1 oignon
1 gousse d'ail écrasée
Huile d'olive
Sel, poivre

Préparation :

Laver et essuyer les poivrons, les ouvrir, retirer les graines, les couper en morceaux, les faire revenir dans une poêle huilée, saler et poivrer.

Couper l'oignon en fines lamelles. Plonger les tomates dans une casserole d'eau bouillante, les monder et les couper en dés. Verser un filet d'huile d'olive dans une poêle, faire revenir les lamelles d'oignon et l'ail écrasé jusqu'à ce qu'ils soient fondants, ajouter les dés de tomates, saler et poivrer, laisser cuire jusqu'à l'obtention d'une petite sauce. Battre les œufs en omelette avec sel et poivre et ajouter à votre sauce.



Salade de fruits

Ingrédients :

2 pêches
1 demi-melon
20 grains de raisin blanc
2 c. à soupe jus de citron
1 c. à soupe sucre semoule

Préparation :

Laver et éplucher les pêches, les couper en petits morceaux et les mettre dans un saladier.

Couper le melon, enlever les pépins et en couper en tranches. Couper en petits morceaux ce que vous ajouterez à vos morceaux de pêches.

Laver et égrainer le raisin, égoutter et ajouter au reste des fruits.

Verser dessus le sucre, puis le jus de citron.

Mélanger délicatement et réserver au frais jusqu'au moment de servir, au minimum deux heures.

BIEN-ÊTRE

Combattre la fatigue

La fatigue peut être une réaction saine et prévisible de l'organisme signifiant qu'il est temps de procéder à une baisse du régime de vos activités. Examinez vos habitudes de vie : le sommeil, l'alimentation, la pratique d'activités physiques. Si certaines d'entre elles sont plus ou moins saines, ne courez pas tout de suite chez le médecin, la solution pourrait être à votre portée.

Le café et les autres stimulants :

Bien des gens retrouvent un regain d'énergie après avoir pris un café qui a effectivement un pouvoir énergétique puisqu'il stimule le corps et le cerveau. Malheureusement cet effet est de courte durée. De plus le café peut créer une certaine dépendance et il empêche de sentir sa fatigue, donc de prendre les mesures nécessaires pour la diminuer, laissant ainsi le cercle vicieux se perpétuer.

Accordez-vous des répit au travail

Il est difficile de travailler sans répit du matin au soir. Pour rester efficace, il faut savoir s'accorder des moments de repos au cours desquels on ira faire un petit tour, si possible, ou se contenter d'exécuter quelques exercices d'étirement et de relaxation. Quelques

bonnes inspirations suffisent parfois à diminuer un excès de tension.

Que mangez-vous ?

La qualité de la nourriture consommée, la quantité ingérée ainsi que le moment où vous mangez ont un impact direct sur votre vitalité. Notre mode de vie nous amène souvent à déjeuner à la sauvette, à dîner frugalement et à prendre le soir un repas copieux. Nos habitudes alimentaires devraient plutôt prendre la forme de plusieurs petits repas consommés principalement dans la première moitié de la journée afin de maintenir une énergie constante.

le repos primordial pour votre énergie

On a tous expérimenté les effets d'une mauvaise nuit... on se traîne toute la journée en rêvant du moment où on pour-



ra enfin rejoindre son lit. Pour faciliter le sommeil, certains optent pour un bain chaud, d'autres pour une séance de méditation ou une marche lente pour s'aérer l'esprit. Trouvez votre propre façon de vous détendre.

L'activité physique, atout majeur

L'activité physique est indéniablement liée à la vitalité. Il n'y a pas d'âge pour com-

mencer, pas plus qu'il n'y en a un pour arrêter. L'activité physique a des propriétés calmantes. Elle favorise la détente. Si on la pratique régulièrement, elle donne suffisamment d'énergie pour répondre aux demandes du quotidien et pouvoir vaquer à ses occupations et loisirs une fois le boulot terminé. Elle permet de se prémunir contre les effets du stress et de se protéger contre plusieurs maladies.

CONSEILS PRATIQUES

Redonner sa couleur d'origine à un panier en osier



Les paniers en osier sont des accessoires très pratiques pour dans la vie de tous les jours. Très solides,

ils sont malheureusement également très salissants et leur belle couleur dorée finit par virer en un hideux marron

crasseux. Voici comment nettoyer votre panier et lui redonner sa couleur d'origine.

Comment procéder...

Dans une bassine, mettez un peu de lessive pour linge, et remplissez d'eau bouillante. Equipé d'une paire de gants de ménage pour vous protéger de l'eau chaude, frottez votre panier avec le mélange de la bassine, en rinçant régulièrement pour vérifier votre progression.

Une fois le panier nettoyé, rincez-le abondamment, et prenez une poignée de gros sel et frottez-en votre panier.

Vous aller vite constater que le sel utilisé aura perdu sa couleur pour devenir grisâtre en absorbant la poussière incrustée dans l'osier. Ne vous arrêter pas et continuer à frottez jusqu'à ce que votre panier retrouve sa jolie couleur dorée, en prenant bien sûr régulièrement du sel propre.

Une fois le panier bien nettoyé, rincez-le à l'eau tiède, avant de le mettre à sécher dans un endroit aéré, mais à l'abri du soleil si vous ne tenez pas à ce que l'osier de votre beau panier ne se fendille.

A S T U C E S

Nettoyer des casseroles en aluminium...



Mettre du sable sur une vieille éponge que vous réserverez pour cet usage. Le sable récusera à fond vos récipients.

...une poêle à frire...



Faites bouillir dans la poêle une tasse d'eau avec deux c. à soupe de bicarbonate de soude et une demi-tasse d'eau de javel pendant 10 min. Rincer et enduisez l'intérieur d'une très fine couche d'huile.

...une cheminée en marbre blanc



Frottez toute la surface avec un demi-citron. Insistez soigneusement sur les taches. Ensuite, huilez un linge fin et passez-le sur le marbre de votre cheminée.

Fabriquer un entonnoir



Vous n'avez pas d'entonnoir, voici comment en confectionner un en cas de besoin : prenez une bouteille en plastique, coupez la partie supérieure, le goulot vers le bas.

Mots Fléchés N°576

gâteau de ménage	scandale	amourette	support de canive	volonté	défraîchie	tranche garnie
harmonium	travaux comptables	époque	lanqueur de papier			possédent
parasite invisible				arme d'oursin	pièce de viande	
os de corneille				arrêté	support de notes	
s'esclaffe		malade	oésium chimique	abri de navire	prié par se soulevera	
soie		certaine	échouer	vieux continent		soleil de Bamoss
habit de gala sans mélange						massacre
éclaireur	voie de ville			bandage de roue	eau de St Omer	
langage pacifique	différer		objet de golf	parties d'outlet	épelés	barbiturique
testeur de pression	chants comme un oiseau débile	surveillera	diffuse		adoret	
légume à côtes	vieille rage molles		ne trouve pas	accompagner	relation	501 à Rome
temps de trempette		reines-des-prés	grosse araignée		terrain	saint de Normandie
objet de dessinateur		doigts	échange		étoffe de soie	côté au vent
font d'alpage	habitude			fabrique de cadres	courte prière	gallard
enloutrent	incertitude			hirondelle de mer	triane en symbole	quazar
						indication de lieu

SUDOKU N°576 **SOLUTION SUDOKU** N°576 **SOLUTIONS MOTS FLECHS 575**

	1						2	
3		5		9	1			7
8								
		2				3	9	
				2		8	7	
9				3				6
1	3				9			2
4		8	1	7				
		7		5	6		8	

5	9	1	6	4	3	8	7	2
4	7	8	9	2	5	3	6	1
3	6	2	7	1	8	4	9	5
7	3	5	1	8	4	6	2	9
8	2	6	5	9	7	1	4	3
9	1	4	2	3	6	5	8	7
1	5	7	4	6	2	9	3	8
2	4	3	8	5	9	7	1	6
6	8	9	3	7	1	2	5	4

- V • Z • A • U • P • M • A
- RECOMMANDATION
- GAZEIFIERA • PI
- DEPOT • FERTILES
- TITREUSE • LIRE
- PATEE • T • GELEE •
- RARES • ALTERER
- FILA • ENTERRA • O
- S • SAPE • RIA • EN
- FMI • MITE • PIETE
- ECOPA • MAESTRO
- ASTRE • EMUE • AI •
- • EGRENE • SIGLE
- MARIERONS • SELS
- NEE • ARAIRE • AS
- VIS • LIMITERA • A
- M • PALE • ALESER
- PAREIL • ARA • PTT
- LEU • ARC • TAIRE
- LEPRE • ECLAIRER
- SU • REMUE • RASA

PROGRAMME TÉLÉ



09h30 : iguerbouchene
10h10 : qessas el bihar
10h35 : flipper I
11h00 : santé mag
12h00 : journal en français
+météo
12h20 : doumou'e el warde
13h30 : el soundouq el e'soued
14h25 : asrar fi el mouhit
15h00 : barbie
16h35 : sabeq oua laheq II
17h00 : bien-être
17h45 : tadj el qor'ane
18h00 : journal en amazigh
18h20 : tlemcen panorama hebdo
19h00 : journal en français
+météo
19h30 : repères chorégraphiques
20h00 : journal en arabe
20h35 : caméra cachée n°20
20h45 : au coeur de la drogue
21h30 : aha lil
23h00 : tlemcen perle du maghreb
00h00 : journal en arabe



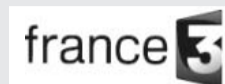
06:00 Zoé Kézako
06:15 Zoé Kézako : Boum
06:30 Tfo
08:20 Météo
08:25 Téléshopping
09:15 Père et maire : Mariage à tout prix
11:00 Météo
11:05 Dirty Sexy Money
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 Coups de Midi !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:50 Météo des plages
13:53 Trafic info
13:55 Les feux de l'amour
14:50 Quand ma vie bascule
16:30 Parenthood : Trouver sa place
17:20 Ghost Whisperer

18:20 Une famille en or
19:00 Le juste prix
19:50 Là où je t'emmènerai
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Courses et paris du jour
20:35 Météo
20:40 Trafic info
20:45 Les enfants de la télé
23:15 Opération Tambacounda
01:00 Confessions intimes
03:05 Trafic info
03:10 50 mn Inside



06:00 Phénomène Raven
06:30 Point route
06:35 Télématin
09:00 Point route
09:05 Météo des plages
09:10 Dans quelle éta-gère
09:15 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
10:50 Météo
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Soyons prévoyants
12:55 Météo
13:00 Journal
13:50 Météo
13:52 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:10 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:05 Côté match
17:10 Point route
17:15 En toutes lettres
17:45 CD'aujourd'hui
17:55 On n'demande qu'à en rire
18:50 Point route
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:45 L'agenda du week-end
19:50 Météo des plages
19:55 Emission de solutions
19:57 Météo
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 N'oubliez pas les

paroles
22:45 Euromillions
22:50 Programme court
22:55 La double inconstance



06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:20 Ludo vacances
11:13 Consomag
11:15 Plus belle la vie
11:45 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
12:00 Edition régionale
12:25 Journal national
12:50 Météo
12:55 Midi en France
13:55 Keno
14:00 Inspecteur Derrick
15:05 En quête de preuves
15:50 En quête de preuves
16:40 Culturebox
16:45 Slam
17:20 Un livre un jour
17:25 Des chiffres et des lettres
18:05 Questions pour un champion
18:40 Météo des plages
18:45 19/20 Edition nationale
18:50 Edition locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Plus belle la vie
20:35 Thalassa
22:25 Une histoire épique
22:27 Météo
22:30 Soir 3
22:55 Entre deux liens... Sous les tropiques
00:25 Tout le sport
00:30 Quatre idoles dans le vent
02:20 Soir 3
02:50 Plus belle la vie
03:15 Princes, princesses, pour le meilleur et pour le pire !
05:00 Les matinales
05:20 Questions pour un champion



06:00 M6 Music
07:00 Météo
07:05 M6 clips
07:10 Météo
07:15 M6 Kid
09:00 Météo
09:05 M6 boutique
10:10 Météo
10:15 Tout le monde peut jouer
10:45 La petite maison dans la prairie
11:45 La petite maison dans la prairie
12:37 Météo des plages
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
13:00 Scènes de ménages
13:40 Météo
13:42 Météo des plages
13:45 Le dossier secret
15:30 C'est ma vie : Ma jalousie met mon couple en péril
16:10 C'est ma vie
17:35 Un dîner presque parfait
18:45 100 % mag
19:42 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Scènes de ménages
20:45 N.C.I.S.
21:35 N.C.I.S.
22:25 N.C.I.S.



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:55 Vivre avec l'animal : Entre chiens et loups
20:40 Dans l'abîme de Gibraltar
22:05 Churchill et la Pologne
23:00 Les démons de l'archipel
00:20 Court-circuit : Spécial Amour
00:21 Dieu de l'amour
00:39 Oiseaux
00:46 La baie du renard
01:10 Téléchat
01:25 Britannia, aux confins de l'Empire romain
02:15 Britannia, aux confins de l'Empire romain
03:05 Britannia, aux confins de l'Empire romain
03:55 Une journée dans le tumulte de : Rome



06:00 Gym direct
07:30 Télé achat
09:00 Dieu merci !
09:45 Morandini !
10:50 24h buzz
11:30 Avos recettes
12:05 Papa Schultz
12:30 Papa Schultz
12:55 Papa Schultz
13:35 Petits meurtres en famille
15:20 Petits meurtres en famille
17:00 Papa Schultz
17:20 Papa Schultz
17:55 Papa Schultz
18:20 Very Bad Blagues
18:30 Le nouveau journal
18:45 Morandini !
20:00 24h buzz
20:40 Qu'est-ce que sexe ?
22:20 Vendredi mag
00:10 Morandini !



06:40 Téléachat
09:40 Tellement vrai
11:10 Les anges de la télé réalité 2
11:35 Vincent Mc Doom à la conquête d'Hollywood
12:05 Friends
12:30 Friends
13:00 Friends
13:35 Les Cordier, juge et flic
15:20 Les Cordier, juge et flic
17:10 Disney Break
17:11 Hannah Montana
17:45 Les anges de la télé réalité 2 - Le Mag
18:15 Vincent Mc Doom à la conquête d'Hollywood
18:45 Stargate SG-1 : L'apprenti sorcier
19:35 Stargate SG-1
20:35 Les secrets du mariage du prince de Monaco
22:25 La vie d'aujourd'hui
00:10 La vie d'aujourd'hui :
01:50 Les anges de la télé réalité 2
02:20 Vincent Mc Doom à la conquête d'Hollywood
02:50 Poker
03:45 Drop In

LA SELECTION DU JOUR



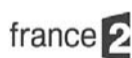
20:45

Les enfants de la télé



Présentateur : Arthur.

Au sommaire : Bruno Solo pour «L'Ouest solitaire» au Théâtre Marigny dès septembre 2011, Sandrine Quétier pour «Daily Marx» aux éditions de La Martinière, Eric Naulleau pour «Parkeromane» aux éditions Jean-Claude Gawsewitch et «Les pensées de Pierre Dac» aux éditions Le Cherche Midi, Fred Testot pour «Itinéraire bis» en salle le 3 août 2011, François-Xavier Demaison pour «François-Xavier Demaison s'évade» à La Gaîté Montparnasse à partir du 20 septembre 2011...



18h55

N'oubliez pas les paroles



Présentateur : Nagui.

Dans ce jeu musical, tous les jours, les candidats peuvent gagner jusqu'à 100 000 ! Ils doivent connaître les plus grands standards de la chanson française d'hier à aujourd'hui. Les participants chantent en karaoké avec un orchestre live, quand les paroles s'arrêtent, pour gagner, ils ne doivent pas oublier les paroles ! Un défi à partager entre amis ou en famille



20h10

Plus belle la vie



Alors qu'Eve se retrouve face à son passé, Sacha pourra-t-il prendre son destin en main ? Quant à Vincent, il rivalise d'hypocrisie au grand agacement de Ninon



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

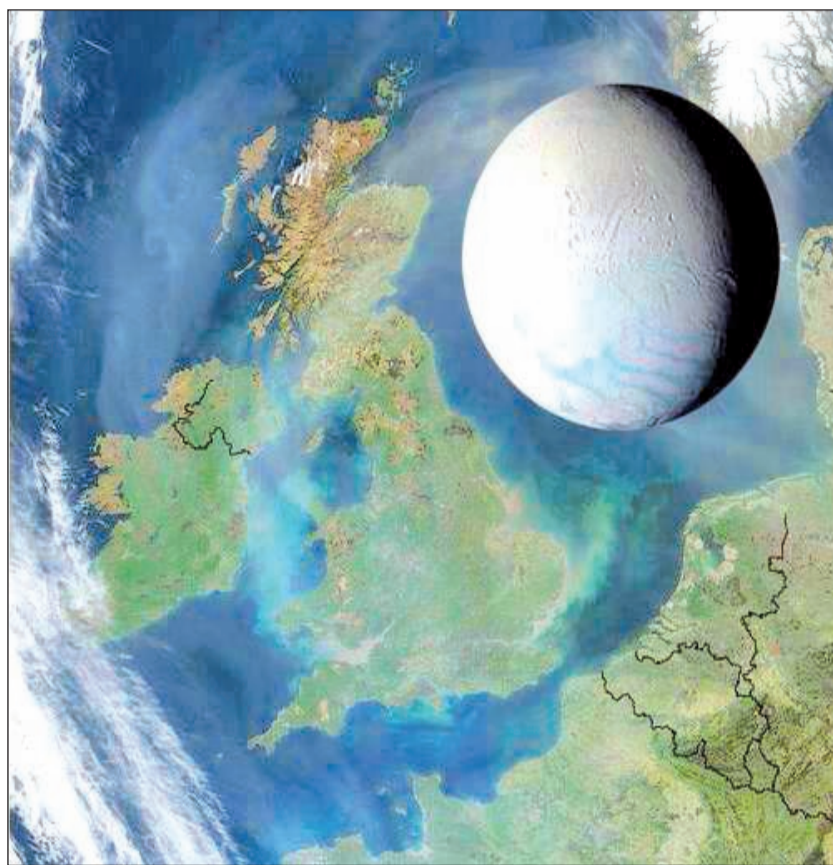
Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Cassini confirme la présence d'un océan liquide sur Encelade

Une équipe de scientifiques vient de confirmer, dans un article publié dans la revue *Nature* qu'un océan d'eau salée est bel et bien présent sous la surface d'Encelade, un des satellites de Saturne.

En 2004, la sonde Cassini (issue d'un partenariat entre la Nasa et les Agences spatiales européenne et italienne) partait en direction de Saturne. Elle était chargée d'explorer la planète géante, ses anneaux, son champ magnétique (magnétosphère) et ses lunes. Parmi la plus petite d'entre elles, se trouve Encelade, une planète glacée de 500 kilomètres de diamètre. A proximité de son pôle sud, les clichés montraient l'expulsion d'immenses panaches. Les données ont été étudiées et il a pu être prouvé que ce sont bel et bien des particules d'eau qui sont propulsées à travers les fissures qui ont été baptisées "rayures du tigre" ("tiger stripes"). Plusieurs survols supplémentaires de Cassini au-dessus d'Encelade ont permis de découvrir que, sous la surface de planète, se trouve un immense océan d'eau salée de 80 kilomètres de profondeur aux caractéristiques assez semblables à celles que l'on retrouve sur notre planète. Il se pourrait que l'érosion provoquée par cet océan arrache des grains de sodium à la roche avant que ceux-ci ne soient propulsés directement dans l'espace par les geysers. Selon l'étude publiée dans *Nature*, environ 200 kilogrammes de vapeur d'eau sont évacués chaque seconde. "Sans un orbiteur comme Cassini qui vole si près de Saturne et de ses lunes – pour goûter au sel et sentir le bombardement des grains de glace -, les scientifiques ne pourraient jamais savoir combien ces mondes du système solaire externe sont intéressants", explique Linda Spilker qui s'occupe de la mission Cassini. Pour les scientifiques, Encelade réunit de nombreuses conditions favorables à l'émergence de la vie. Un cas passionnant qui nourrit les recherches en exobiologie, cette science qui s'intéresse à la vie susceptible de s'être développée sur d'autres planètes. En effet, Encelade recèle une importante réserve d'eau liquide ainsi



que des sources d'énergies proches et suffisantes qui vont dans ce sens. Il s'agit des forces de marée gravitationnelles de Saturne, qui soumettent Encelade à une friction permanente et engendrent de la chaleur. Cette source de chaleur suffit à maintenir l'eau à l'état liquide sous la surface glacée et à la propulser sous forme de geysers près du pôle Sud. Nicolas Altobelli, de l'Agence spatiale européenne, a d'ailleurs déclaré que "cette découverte est une nouvelle preuve cruciale montrant que les conditions environnementales favorables à l'émergence de la vie peuvent être soutenues sur des corps glacés orbitant de planètes géantes et gazeuses".

Un quasar de 13 milliards d'années détecté



Une équipe d'astronomes européens a fait une découverte exceptionnelle. Ils sont parvenus à identifier le plus ancien quasar jamais observé auparavant, peut-on lire dans la revue scientifique *Nature*. Un quasar est un amas de gaz brillant qui entoure un trou noir supermassif. Jusqu'à présent, le plus vieux détecté par des astronomes datait de 870 millions d'années après le Big Bang. Mais une équipe européenne est parvenue à identifier un quasar encore plus ancien, baptisé ULAS J1120+0641, qui aurait existé lorsque l'univers était âgé de seulement 770 millions d'années. La lumière de ce quasar a donc pris environ 12,9 milliards d'années pour rejoindre notre planète. Celle-ci est alimentée par l'immense trou noir qui se trouve en son centre. Les scientifiques estiment sa masse à deux milliards de fois celle du Soleil, précise Radio Canada. Le quasar a été identifié sur des images prises par un télescope infrarouge situé sur le Mauna Kea à Hawaï et le Very Large Telescope (VLT) du Chili. ULAS J1120+0641 serait l'objet le plus brillant jamais détecté au sein du jeune univers en formation. Le quasar est donc très rare et devrait permettre aux astronomes de comprendre comment les trous noirs supermassifs se sont formés. Les théories actuelles admettent que les trous noirs de cette importance prennent des milliards d'années pour se former en attirant la matière qui se trouve aux alentours. Les travaux de cette équipe d'astronomes européens paraissent aujourd'hui dans la revue *Nature*.

Les secrets d'une tombe maya dévoilés grâce à une mini-caméra

Une tombe datant de 1.500 ans se trouvant sur le site archéologique de Palenque, au Mexique, dans une pyramide maya, a été dévoilée en images pour la première fois grâce à une minuscule caméra. Ce tombeau maya très ancien du site archéologique de Palenque, découvert en 1999, a suscité la curiosité des archéologues depuis tout ce temps. En effet, en raison de l'état précaire de la structure de la pyramide dans lequel il se trouve, aucun chercheur n'a encore pu y pénétrer. Il aurait en outre été dommage d'abîmer l'intérieur. Alors pour pouvoir explorer ce lieu énigmatique, une équipe affiliée à l'Institut national mexicain d'anthropologie et d'histoire a pensé à se doter d'une petite caméra, de 4 par 6 centimètres. Celle-ci a été descendue dans la tombe grâce à un trou de 15 centimètres de large réalisé à l'étage supérieur de la pyramide. Une rare fenêtre sur le passé. Les premières images dévoilent une chambre intacte comprenant des offrandes et des fresques murales peintes en rouge. Le plancher du tombeau occupe environ cinq mètres carrés, avec une arche maya en pierres qui se chevauchent. Les experts disent qu'il date probablement entre 431 et 550 après J.-C. L'archéologue Martha Cuevas a affirmé que des fragments de jade et de coquillage ont été aperçus sur la vidéo. Ceux-ci faisaient partie d'un costume funéraire, selon elle. Les restes du chef maya K'uk' Ba'l'am I ? Les archéologues pensent que les restes d'un chef maya, probablement K'uk' Ba'l'am I, ont été enfouis à cet endroit, mais ils n'ont pas encore observé d'ossements pour le moment. Toutefois, la pyramide serait similaire à une autre se trouvant à proximité, également dans cette région appelée "Acropole sud", et dans laquelle des restes d'un autre chef maya avaient été mis au jour en 1959. Il s'agit d'une zone de Palenque recouverte de jungle, non loin du Temple des Inscriptions. "Tout cela nous incite à croire que cette région servait d'acropole royale à l'époque", a déclaré à la presse espagnole Marta Cuevas.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

ASPIRINE

Invention de **Felix Hoffman**

Secteur : **Médicaments**

Date : **6 mars 1899**

L'aspirine est un médicament de synthèse, utilisé pour lutter contre les douleurs et les fièvres, dont le principal constituant - l'acide acétylsalicylique - est extrait de l'écorce de saule blanc. Les propriétés curatives de cet arbre étaient connues et utilisées dès l'Antiquité. En 1929, le chimiste français Pierre Joseph Leroux isola sous forme cristalline le principe actif du saule : la salicine. Mais l'utilisation thérapeutique de l'acide salicylique n'était pas exempte de défaut, elle provoquait notamment des brûlures d'estomac. Il fallut attendre 1853 pour que le chimiste français Charles Frédéric Gerhardt réalise la première synthèse de l'acide acétylsalicylique. Cependant, il ne réalisa pas l'importance de sa découverte et l'abandonna. Ce ne fut qu'en 1894 que Felix Hoffman, un chimiste allemand

employé au sein de la firme Bayer, redécouvrit les recherches de Gerhardt et obtint de l'acide acétylsalicylique pur. Le brevet de l'«Aspirin» fut déposé le 6 mars 1899. Le succès de l'Aspirine fut tel qu'après la Première Guerre mondiale, une clause du Traité de Versailles indiqua que dans certains pays, dont la France, le procédé de fabrication du médicament devait tomber dans le domaine public.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h40
Dohr	12h45
Asr	16h43
Maghreb	20h11
Icha	21h55

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1310 | Ven. 1^{er} - Sam. 2 juillet 2011

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

AUDIENCE DU PROCÈS DSK

L'ex-patron du FMI libre mais pas innocenté



PAR SOTRAYA HAKIM

C'est hier que s'est tenue l'audience du procès de ce que l'on a appelé "l'affaire Dominique Strauss Kahn" au tribunal pénal de Manhattan de New York où était posté un nombre impressionnant de journaliste venus couvrir l'évènement. L'accusé s'est présenté en compagnie de son épouse et assisté de ses deux avocats, Benjamin Brafman et William Taylor deux ténors du barreau américain. L'audience en elle-même n'a duré que quelques minutes où le juge de l'Etat de New York s'est prononcé pour un assouplissement du contrôle judiciaire en levant l'assignation à résidence surveillée et levant également la caution de six millions de dollars qui avait été déposée dès sa sortie de prison de Rikers Island sans pour autant abandonner les charges qui pèsent contre lui. Il s'agit là véritablement d'un coup de théâtre de la justice américaine qui s'était empressée de con-

damner DSK en ne préservant guère la présomption d'innocence. On se souvient de l'arrestation de celui-ci en grande pompe et de l'image humiliante d'un DSK menotté. A quoi doit-on ce retournement de situation qui est un véritable coup de tonnerre comme l'a si bien dit Jospin l'ancien Premier ministre français. Ceci serait parti du *New York Times* qui aurait révélé que la plaignante aurait menti sur son passé, notamment sur sa demande d'asile aux USA et qu'une communication intervenant après l'arrestation de DSK aurait été interceptée dans laquelle elle demandait à son interlocuteur, un détenu, de combien pourrait-elle tirer profit de sa plainte. Ces révélations ont jeté un doute sur la victime d'où sa crédibilité fortement contestée. Les avocats, à la sortie du tribunal, ont salué la décision du juge qui a fait preuve d'indépendance et saluent un jour heureux pour leur client qui désormais peut circuler librement aux Etats-Unis. Les réactions du côté du parti socialiste ne se sont pas fait attendre, que ce soit Martine Aubry François Hollande ou Ségolène Royal, tous se sont réjouis pour Dominique et ont espéré que la justice américaine rétablisse la vérité. Pour d'autres la théorie du complot est remise au goût du jour. Quant à la majorité française c'est le silence radio, seul Jean-Louis Borloo a dit en substance «*S'il en a envie, qu'il retourne dans le champ politique*». Reste qu'après les charges qui pèsent sur DSK verra-t-on un choc de l'accusation contre un choc de la réhabilitation. Pour le savoir le rendez vous est pris pour le 18 de ce mois, prochaine date de la future audience, où la véritable bataille judiciaire devrait commencer. S. H.

AZEFFOUN

4 policiers blessés dans un attentat

PAR LOUNES BOUGACI

L'explosion d'une bombe, hier dans la ville d'Azeffoun, a fait cinq blessés, a-t-on appris de sources locales. Il était 13h quand un engin artisanal a explosé sur la RN 12 reliant Tizi-Ouzou à la ville côtière d'Azeffoun. C'est au passage d'une patrouille de police que la bombe de fabrication artisanale a été actionnée à distance. Un citoyen, de passage à ce moment, a été également blessé. L'engin meurtrier avait été placé à quelques mètres d'un barrage fixe de la police. Cet attentat a provoqué une panique générale dans la ville d'Azeffoun qui est, faut-il le rappeler, bondée d'estivants. Des automobilistes ont été contraints de faire demi-tour suite à la cacophonie qui a régné au sein de la ville après l'explosion. L. B.

A LA MÉMOIRE DU PRÉSIDENT BOUDIAF

Cérémonie de recueillement au cimetière El Alia

Une cérémonie de recueillement à la mémoire du regretté président Mohamed Boudiaf a eu lieu vendredi au cimetière El Alia (Alger), à l'occasion du 19e anniversaire de son assassinat. Cette cérémonie s'est tenue en présence de membres de l'ex-HCE (Haut conseil de l'Etat), de sa famille, de ses compagnons de lutte ainsi que des membres de la fondation Mohamed-Boudiaf. La Fatiha du Saint Coran a été récitée à la mémoire du défunt et une gerbe de fleurs déposée sur sa tombe. L'ancien chef du gouvernement, Reda Malek, a estimé dans une allocution, que cette cérémonie exprime la fidélité à la mémoire du défunt qui a longuement servi l'Algérie. Le défunt Boudiaf, a-t-il souligné, était l'un de ceux qui avaient déclenché la glorieuse Révolution de Novembre et l'avaient menée jusqu'à la victoire et l'indépendance, rappelant que le

défunt avait également répondu à l'appel de la patrie au moment où elle traversait des moments difficiles.

Mohamed Boudiaf a été assassiné le 29 juin 1992 à la maison de la Culture d'Annaba, alors qu'il prononçait un discours. A l'issue de cette cérémonie, toutes les personnes présentes se sont dirigées vers la tombe du défunt moudjahid Slimane Amirat, ancien président du MDRA où elles ont également récitée la Fatiha et déposé une gerbe de fleurs sur la tombe du défunt. Slimane Amirat est décédé, rappelle-t-on, alors qu'il se recueillait devant le cercueil du Président défunt Mohamed Boudiaf pour un dernier hommage. Les personnes présentes ont rappelé les qualités et positions patriotiques de Slimane Amirat qui avait dit "si je devais choisir entre l'Algérie et la démocratie je choisirai l'Algérie".

Très Libre



1 MOIS APRÈS LE DÉBUT DE LA SAISON ESTIVALE

56 cas de noyades

PAR AHMED BOUARABA

Plus de 7.856 interventions dans le cadre du dispositif de la surveillance des plages et des baignades, ont été enregistrées par les éléments de la Protection civile, à travers les wilayas côtières du pays depuis le début de la saison estivale 2011. Selon un communiqué de la Protection civile 4.276 personnes ont été secourues et sauvées de la noyade dans des plages surveillées. En outre 3.131 autres personnes ont reçu des soins par les sapeurs pompiers. Par contre, indique-t-on, 14 personnes sont décédées. Pour ce qui est des personnes noyées dans les retenues d'eau, les différentes unités de la Protection civile ont enregistré, depuis le 1er juin, le décès de 42 personnes. Il convient de préciser, dans ce contexte, que 23 de ces cas ont été constatés dans les mares d'eau et retenues collinaires, 7 dans les barrages et 7 autres dans les oueds ainsi que 4 morts dans les bassins. Sur un autre plan, les éléments de la Protection civile ont, durant cette même période, procédé à l'extinction de 63 feux de forêt avec des surfaces parcourues par les flammes estimées à 41 hectares. En outre, 574 incendies divers, 219 incendies urbains, 21 industriels ainsi que 104 autres de récoltes ont été également enregistrés. Notons, pour ce qui est des incendies de récoltes, que les pertes sont estimées à 9.100 bottes de



foins, 277 palmiers ainsi que près de 460 arbres fruitiers. Par ailleurs, 3.113 interventions ont été effectuées pour l'assistance aux personnes en danger et autres opérations diverses. D'autre part, 13.722 interventions, dont 997 accidents de la circulation routière, ont été enregistrées par les unités de la Protection civile. Ces accidents ont engendré la mort à 63 personnes et des blessures à 1.130 autres. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Batna, à l'est du pays, avec 6 personnes décédées et 27 autres blessées qui ont été prises en charge par les éléments de la Protection civile dans 23 accidents de la circulation, indique-t-on de même source. Notons enfin que concernant les évacuations sanitaires, 8.612 interventions ont été effectuées concernant 7.201 personnes. A. B.

CARAVANE MOBILIS PLAGES TOUR

Pour plus de proximité

Le premier opérateur de la téléphonie mobile en Algérie, ATM Mobilis, annonce le départ de la caravane Plages tour à partir d'aujourd'hui et ce jusqu'au 27 juillet 2011.

Cap vers l'Est, El Kala 1^{er} étape d'un long parcours qui emmènera la caravane avec son riche programme en animations, en cadeaux et en surprises, sur les plages d'Annaba, Skikda, Jijel, Béjaïa pour finir à Boumerdès.

La caravane Plages tour de Mobilis animera également les belles plages de l'ouest du pays, en passant par Marsa Ben M'hidi à Tlemcen, Aïn Témouchent, Oran et

Mostaganem, pour une clôture dans le magnifique port de Tipaza.

La caravane Plages tour de Mobilis est une tradition, renouvelée chaque année, puisqu'elle en est à sa cinquième édition. Elle constitue un espace de communication de proximité et d'écoute des clients, deux des valeurs essentielles de Mobilis.

موبيليس
mobilis
partout avec vous